

*l'Anti*capitaliste

N°150 | Octobre 2023 | 4,5 €

la revue mensuelle du **NPA**

**POUR LA VICTOIRE DES PALESTINIENS,
CONTRE L'IMPÉRIALISME**



DOSSIER: BACKLASH CONTRE LES FEMMES



**«NOUS, LES TRAVAILLEURS
DE L'AUTOMOBILE, NOUS
SAVONS MIEUX QU'EUX»**

Sommaire

ÉDITORIAL

Antoine Larrache Darmanin, Benzema et l'ennemi intérieur **P3**

PREMIER PLAN

Elsa Collonges *France*: une situation profondément instable **P4**

Commission inspection du travail du NPA

Paris 2024: entorses au droit du travail et redwashing **P8**

INTERNATIONAL

Thierry Labica *Au bout du cauchemar impérialiste au Moyen Orient*: Gaza face au consensus génocidaire **P11**

Gilbert Achcar « Israël se prépare à commettre un crime contre l'humanité » **P13**

Alain Brossat « *Terrorisme* » est un mot de la police **P17**

Bernard Dreano

Multipolarité impérialiste, blocs militaires et autoritarisme, campisme **P19**

Luiza Toscano *Soudan*, le nœud coulant **P23**

Shawn Fain

« Nous, les travailleurs de l'automobile, nous savons mieux qu'eux » **P25**

DOSSIER

Hafiza B. Kreje et Néva B. *2023*: un épiphénomène de l'islamophobie ? **P28**

Hélène Marra *La politique identitaire de Giorgia Meloni*, une menace pour les conquêtes du féminisme **P30**

Aurélie-Anne Thos Les médias qui n'aimaient pas les femmes **P32**

Hor Combattre la transmisogynie **P34**

FOCUS

Maya Chkaya *Du hussard au rempart*: les profs, variables d'ajustement de la politique républicaine **P36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste*: <https://lanticapitaliste.org/presse/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

Illustration de Une:
Rassemblement en soutien au peuple palestinien, 22 octobre 2023.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas



Débats du NPA à la fête de l'Humanité, 17 septembre 2023.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.



S'ABONNER PAR CHÈQUE

à l'ordre de: NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex

France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Étranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail:
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur: <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction:

Fabienne Dolet, Thierry Labica, Antoine Larrache, Maya Lavault, Hélène Marra, Robert Pelletier, Laurent Ripart.

Pour contacter la rédaction:
contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication:

Julien Salingue

Secrétaire de rédaction:

Antoine Larrache

Diffusion:

01 48 70 42 31 - diffusion.presse@npa2009.org

Administration:

01 48 70 42 30
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire:

0519 P 11509

Numéro ISSN:

2269-370X

Société éditrice:

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage:

3 000 exemplaires

Maquette et impression:

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

Darmanin, Benzema et l'ennemi intérieur

PAR ANTOINE LARRACHE

L'ampleur de l'offensive politique du pouvoir, avec le ministre de l'Intérieur en première ligne, semble démesurée par rapport à l'enjeu de la guerre en Palestine pour la classe dominante. Il se joue d'autres rapports de force politiques, plus internes.

Certes, selon les Échos, « les relations économiques bilatérales montent en puissance entre la France et Israël ». Le journal cite Éric Danon, ambassadeur de France en Israël : « En 2022, pour la quatrième année consécutive, la France arrive en tête des investissements des pays européens en Israël ». Et pour Éric Sayettat, chef de la mission économique de l'ambassade de France : « Toute la chaîne d'expertise française en matière de mobilité est concernée, depuis le tunnelier jusqu'à l'exploitation, de Bouygues à RATP Dev en passant par Keolis, Egis, Artelia et Systra ».

Certes, la France cherche, face au recul de son influence dans le monde et au rapprochement entre les pays arabes et Israël, à préserver ses relations diplomatiques et ne voit plus aucun avantage à faire semblant de défendre même le droit international face à l'État sioniste.

Mais cela ne suffit pas pour expliquer un tel soutien politique et surtout une telle offensive contre les soutiens aux Palestiniens en France.

CONSTRUIRE UNE FIGURE ANIMALE DE L'ENNEMI

En réalité, Macron et Darmanin – qui se voit sans doute en successeur poussant la logique libérale et autoritaire de son président – se servent du conflit pour prolonger le tournant entrepris avec l'offensive sur l'abaya. Tout est prétexte à reconstruire la figure de l'ennemi intérieur permettant de discipliner toute une nation. En 2011, Mathieu Rigouste nous prévenait : « certains des pré-supposés idéologiques essentiels qui structuraient hier les théories contre-subversives appliquées par l'armée française dans les guerres d'Indochine et d'Algérie contribuent à structurer de façon décisive le “nouvel ordre sécuritaire” dans la France d'aujourd'hui. À l'ancienne figure de l'“ennemi intérieur” communiste ou colonial s'est substituée celle d'un “ennemi intérieur postcolonial”, désigné comme à la fois local et global, dissimulé dans les quartiers populaires, surtout parmi les non-Blancs pauvres. »¹

Alain Brossat, un an plus tard, expliquait que « tout se passe comme si une certaine figure nébuleuse, plastique, de l'étranger

était destinée à jouer, dans l'exercice du biopouvoir [le pouvoir qui s'exerce sur les vivants, NDLR], le rôle que le “fou” générique et tout aussi nébuleux du XVII^e siècle joue dans celui du pouvoir moderne émergent »².

Dans une conférence de 2014, il raconte comment on construit en miroir la figure de « l'homme à statut, le professeur, le penseur » et du « plébien sauvage, ce criminel »³ pour construire une entité barbare. Comme le ministre israélien de la Défense, Yoav Galant, décrivant les Palestiniens comme « des animaux humains ».

CONTRE LES INGOUVERNABLES

Éric Cantona dénonce 75 ans d'occupation de la Palestine⁴, mais c'est bien Karim Benzema, pourtant bien moins radical⁵, qui est attaqué par Darmanin, qui prétend sans aucun élément de preuve que le footballeur serait lié aux Frères musulmans et lui intime l'ordre de condamner le Hamas. Comme il a fustigé le NPA, LFI et les jeunes des quartiers populaires.

Alain Brossat nous rappelle dans une autre conférence que « le racisme est un mécanisme, un moyen de gouverner les vivants. De les rendre gouvernables ». Et, citant Michel Foucault : « le racisme est d'abord le moyen d'introduire, dans ce domaine de la vie que le pouvoir a pris en charge, une coupure. La coupure entre ce qui doit vivre et ce qui doit mourir. Le racisme est donc le truchement par lequel ce gouvernement placé sous le signe général du “faire vivre”, demeure porteur, envers et contre tout, d'un signe de mort »⁶.

Darmanin le prouve quand il affirme à propos de la « menace terroriste » : « le risque principal, c'est le risque à l'intérieur » et « aucune question taboue si c'est pour être efficace pour protéger les Français ».

Nous voilà prévenuEs : l'interdiction des manifestations – souvent justifiée par la seule présence du NPA ou la dénonciation de la guerre contre les Palestiniens –, les enquêtes contre les organisations, les arrestations de jeunes, de personnes racisées, de manifestantEs, tout cela s'inscrit dans la logique du « monopole de la violence légitime par l'État » revendiquée à plusieurs reprises dans l'histoire de ce gouvernement, contre les étrangers et touTEs les non-gouvernables. □



1) L'Ennemi intérieur, éd. La Découverte, 2009.

2) Autochtone imaginaire, étranger imaginé : Retour sur la xénophobie ambiante, Éditions du Souffle, 2012.

3) « Michel Foucault, auteur, lecteur, archiviste », conférence d'Alain Brossat, <https://webtv.univ-lille.fr/video/7017/michel-foucault-auteur-lecteur-archiviste-conference-de-alain-brossat>

4) https://www.instagram.com/p/Cyfx1qNFjG/?utm_source=ig_embed&ig_rid=a100598b-f4a3-4ce6-9c2a-a5f480f8ff25

5) Il a déclaré sur le réseau social X : « Toutes nos prières pour les habitants de Gaza, victimes une fois de plus de ces bombardements injustes qui n'épargnent ni femmes ni enfants ».

6) « Alain Brossat philosophe sur l'autochtone imaginaire et l'étranger imaginé », 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=fnFxmBi7CUA>

France : une situation profondément instable

PAR ELSA COLLONGES*

Après le mouvement social massif contre la réforme des retraites suivi de la révolte des quartiers populaires, nous attendions de voir quel serait le climat de la rentrée sociale en France. Manifestement, il n'y a pas de continuité qui s'établisse par-dessus les vacances, et le mouvement syndical peine à relancer la contestation. Le gouvernement, de son côté, tente de reprendre la main avec une série d'offensives sur tous les fronts. Mais c'est l'explosion de la situation en Palestine qui est venue percuter l'attentisme qui marquait cet automne.

Elle est le marqueur d'une situation internationale très instable, dans laquelle les grands équilibres issus du XX^e siècle ne sont plus viables. C'est le temps des affrontements, des guerres dans un contexte de profond recul de la lutte des classes à l'échelle internationale et de crises multiples du capitalisme. Cet article cherche à mettre en avant quelques éléments pour essayer de comprendre comment cela se décline en France...

Dans un premier temps, on pouvait penser que la question de l'inflation, avec l'augmentation des prix d'un certain nombre de produits essentiels, serait le marqueur de la rentrée. Le prix des carburants notamment dépasse largement ce qu'il était lorsque le mouvement des Gilets jaunes a explosé. Le mouvement social ayant repris des forces dans la bataille des retraites, on pouvait imaginer que les luttes sur les salaires allaient structurer la rentrée. Des batailles locales et partielles ont effectivement eu lieu dans quelques entreprises, mais malheureusement, pas d'une ampleur suffisante pour servir de point de ralliement ou agréger autour d'un symbole. La journée de mobilisation du 13 octobre était très faible numériquement tant en termes de grève que de manifestantEs.

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE QUI S'ASSOMBRI

La situation économique n'est pas très rassurante et pèse probablement sur les exigences que le monde du travail pourrait avancer. La crise économique s'accélère dans le monde, et les réponses capitalistes ne parviennent pas à la juguler. Les taux d'intérêt élevés vont limiter l'investissement et continuer à ralentir l'économie. Une contraction du PIB est en cours au Royaume-Uni (- 0,5 % en juillet), en Allemagne (- 0,4 % prévu en 2023) et celui de l'Union européenne a aussi baissé sur deux trimestres consécutifs, tandis que le PIB de la Chine se limite à +3,5 %. La situation économique reste incertaine mais les indicateurs annoncent une récession¹. De plus, « *la dette publique mondiale a doublé en 11 ans. Elle a progressé de près de 8 % l'an dernier – à taux de change constants – pour atteindre le montant record de 66 200 milliards de dollars* »².

En parallèle, la situation de l'emploi se dégrade, les chiffres officiels en France étant faussés par le fait qu'un tiers des créations d'emploi sont réalisées par l'apprentissage, dont les salaires sont pris en charge par l'État (100 % avant 21 ans, 80 % entre 21 et 25 ans), pour un montant de 20 milliards d'euros par an. En

réalité, le nombre d'inscrits à Pôle emploi est passé de moins de 4 millions en 2008 à plus de 6 millions aujourd'hui.

UNE CRISE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE OMNIPRÉSENTE

Bien que le réchauffement climatique ne soit pas réellement la préoccupation des dirigeantEs de ce monde, le poids de la crise écologique et énergétique se fait sentir. Les conséquences du dérèglement du climat pèsent à l'échelle mondiale, les prix des énergies s'envolent, l'accès à l'eau pour les industries devient critique et en particulier pour ce qui concerne le refroidissement du parc nucléaire français... À cela s'ajoute une contestation des grands projets inutiles et nuisibles qui ne laisse pas de répit au gouvernement. La raréfaction des énergies fossiles impose au capitalisme une réorganisation des approvisionnements qui participe de l'instabilité mondiale globale et inversement l'instabilité oblige à des réorganisations, comme on a pu le voir avec le gaz et la guerre en Ukraine.

UN GOUVERNEMENT PROFONDÉMENT ILLÉGITIME

Les sifflets qui ont accueilli Macron à l'ouverture de la coupe du monde de rugby montrent à quel point la

Amal Bentounsi du Collectif Urgence notre police assassine.
Marche pour la justice et contre les violences policières.
© Photothèque Rouge / Martín Noda / Hans Lucas.



colère contre ce pouvoir est profonde et populaire. En parallèle, celui-ci peine à structurer ses troupes, à consolider ses structures. Le recours répété au 49.3, en particulier pour passer la réforme des retraites, a éclairci le rôle des institutions et les possibilités de peser à travers elles pour une partie significative de la population. Le gouvernement peut, certes, passer une série de réformes sans résistance mais la légitimité du pouvoir en place est considérablement entamée et bien au-delà d'un aspect conjoncturel de ce gouvernement-là. L'avancée à marche forcée, contre les populations, pour les jeux Olympiques en est un autre symptôme. Tout est à dénoncer dans ce grand projet inutile et nuisible aussi bien socialement qu'écologiquement: les conditions et les accidents de travail sur les chantiers, l'expulsion des populations pauvres et la gentrification des territoires, l'augmentation des loyers... En revanche, ce qui se porte bien, ce sont les profits des entreprises du BTP (Bouygues, Vinci, Eiffage) mais aussi celles des transports ou celles qui gèrent les services des zones urbaines (Veolia, Suez, Engie, Transdev, Thales, Alstom...).

L'ISLAMOPHOBIE : CONTRE-ATTAQUE DU GOUVERNEMENT

C'est malheureusement devenu un classique ces dernières années: les gouvernements mis en difficulté sur le terrain social tentent de diviser et de détourner l'attention en agitant la «menace islamiste», le «danger terroriste». C'est encore une fois ce qui a été tenté par Macron avec la rentrée sur l'abaya. Après le mouvement social sur les retraites, suivi de la révolte des quartiers populaires, il a cherché à masquer les difficultés de la rentrée, concernant les conditions matérielles de la rentrée scolaire mais aussi économiques pour toute une partie de la population gravement confrontée à l'inflation. En allant sur le terrain raciste et islamophobe, il mène une bataille aux côtés de l'extrême droite, de manière totalement décomplexée. Le traitement médiatique de la situation en Palestine ou l'instrumentalisation de l'attaque qui a eu lieu au lycée d'Arras, entraînant la mort d'un enseignant, vont dans le même sens, celui de la stigmatisation des musulmanEs ou ceux supposés l'être. Les violences policières se sont propagées contre l'ensemble des résistances sociales, des Gilets jaunes aux syndicalistes, mais continuent

de s'exercer principalement contre les personnes racisées, les jeunes des quartiers populaires. Depuis la loi qui a assoupli les règles d'utilisation des armes par la police, le nombre de personnes tuées a significativement augmenté avec un pic de 52 morts en 2021³.

ACCÉLÉRATION DE LA DÉRIVE AUTORITAIRE

Dans leur course aux profits, le gouvernement et la bourgeoisie passent au forceps un certain nombre de réformes: assurance chômage, retraites, etc. mais ils n'ignorent pas la fragilité de leurs positions. Le gouvernement concurrence la droite et l'extrême droite et cherche à se consolider dans cette direction pour faire face aux résistances populaires. Il continue à accumuler les évolutions législatives qui pourraient lui permettre un basculement ultra rapide vers un État beaucoup plus autoritaire et coercitif encore qu'il ne l'est aujourd'hui.

L'appel à l'unité nationale par Macron dans le contexte de guerre



en Palestine vise à rendre illégitime toute position de solidarité et plus largement toute critique de la politique du gouvernement. L'interdiction des manifestations est traditionnellement rare (guerre d'Algérie, guerre du Golfe, Palestine en 2014) et les directives de Darmanin en ce sens ces derniers jours doivent gravement nous inquiéter : un nouveau cap est franchi dans la mise en cause des droits démocratiques élémentaires, ici, en France. Le plan Vigipirate a été rehaussé au niveau « urgence attentat », qui est le niveau maximum.

Contrairement à la grenouille qui se trouve dans de l'eau qui chauffe progressivement, il faut prendre la mesure de la dérive autoritaire avant qu'il ne soit trop tard.

L'EXTRÊME DROITE EN EMBUSCADE

L'extrême droite n'est pas en reste : elle bénéficie de ce climat favorable au développement de ses idées, un climat facilitant les passages à l'acte. Elle cherche à se mettre en ordre de bataille malgré ses divisions pour les européennes et pour se proposer comme réponse aux éléments de fragilité du pouvoir. L'activité des groupuscules fascistes, confortée par les positions conquises par l'extrême droite, la visibilité d'un Zemmour et la politique nauséabonde du gouvernement constituent une menace directe pour les militantEs antifascistes et les mouvements sociaux. Les

forces de l'ordre, police en tête, sont gangrenées par l'idéologie d'extrême droite. La prise de pouvoir de ce courant dans une série de titres de presse fait partie de l'arsenal qu'il est maintenant en capacité d'utiliser pour mener des campagnes politiques et il ne s'en prive pas. Ces éléments contribuent à la possibilité d'un recours rapide à une sorte de « fascisme du XXI^e siècle ».

ÉCLATEMENT DE LA GAUCHE

L'approche des élections européennes l'avait déjà fait voler en morceaux. Les divisions sur ce sujet correspondent à des rapports différents à l'appareil d'État et aux luttes : PS, PCF et EELV veulent jouer leur carte, très institutionnelle ; LFI maintient une orientation plus combative, tant sur le rapport à l'UE qu'aux luttes et aux colères des classes populaires, qui ne sont pas solubles dans les institutions. Le conflit en Palestine a achevé la désagrégation de la NUPES.

Les désaccords au sein de la gauche sur la caractérisation des différentes organisations dans le cadre de mouvements de libération ou la responsabilité première de l'opresseur, de l'occupant, ne sont pas de nouveaux débats. Mais le contexte médiatique et le positionnement de criminalisation du gouvernement exacerbent les désaccords et leurs conséquences. Au sein même de LFI des différenciations apparaissent et l'absence de cadre de discussion démocratique pour les résoudre catapulte le débat

sur la scène médiatique qui se régale de pointer des conflits de personnes plutôt que d'éclairer les débats. La guerre en Palestine met en lumière un clivage entre une gauche institutionnelle et une autre, même réformiste, qui se place, parfois à son corps défendant, du côté des opprimés.

Dans le champ syndical, les organisations sont comme paralysées et peinent à s'inscrire dans le mouvement de solidarité. Ce recul est peut-être encore plus qu'ailleurs lié à la perte de repères politiques au sein des organisations syndicales. La logique de recherche de l'unité et la volonté de ne pas se retrouver isolé dans un contexte très hostile pèsent également. L'appel des organisations syndicales palestiniennes devrait à minima être relayé et circuler dans le milieu militant.

CONSTRUIRE DES FRONTS LARGES POUR RÉSISTER !

En cette rentrée, le retour de bâton après la mobilisation pour les retraites et la révolte des quartiers populaires est pour le moins violent. Une part des militantEs est assommée par les défaites et la contre-offensive du pouvoir. Pour faire face, nous devons mettre en route des réflexes de défense de notre classe qui reposent sur de larges fronts de résistance. Résistances face à l'inflation, aux prix qui augmentent, à la misère qui s'étend : il s'agit d'éviter de revivre le clivage entre Gilets jaunes et mouvement syndical que nous avons connu en



Manifestation à Montpellier le 21 octobre 2023. DR

2018-2019, en nous appuyant sur les convergences construites depuis. Nous pouvons en particulier mettre en lumière le caractère antidémocratique du passage du budget: Élisabeth Borne a dégainé une première fois le 49-3, et pourrait le faire encore une dizaine de fois dans les prochaines semaines !

Sur le terrain de la résistance face aux attaques racistes et islamophobes et aux violences policières nous sommes clairement en difficulté comme on l'a vu au moment de la révolte des quartiers populaires qui est restée très isolée même si le positionnement des organisations du mouvement ouvrier était nettement plus solidaire qu'en 2005. Contre le contrôle des vêtements des filles dans les établissements scolaires, contre les contrôles de police au faciès, contre les violences policières... nous pouvons organiser des cadres larges qui participent à reconstruire l'unité de notre classe sociale, à contre-pied de l'idéologie nauséabonde de l'extrême droite largement reprise par la droite et le gouvernement.

Résistances sur le terrain de la solidarité internationale, avec le peuple ukrainien, avec le peuple arménien et évidemment avec le peuple palestinien. Au-delà de l'appréciation que nous portons sur les gouvernements ou les mouvements qui dirigent dans ces pays, nous devons travailler à construire des fronts très larges, sur des revendications minimales pour peser de manière urgente sur la situation humanitaire. Cela ne nous empêche pas de défendre le droit à l'autodétermination des peuples et de défendre y compris la lutte armée face à l'occupant. Il y a un enjeu considérable à construire une mobilisation par en bas: si la tradition de solidarité avec le peuple palestinien a reculé, y compris dans les organisations liées à la CGT et au PCF, l'offensive politique du pouvoir sur ce terrain est sans doute décalée par rapport à la réalité du rapport de force dans les classes populaires.

Résistances face à l'offensive autoritaire, anti-démocratique: l'interdiction des manifestations, les menaces de plaintes pour apologie du terrorisme, la remise en place du niveau le plus haut du plan Vigipirate... en plus de toutes les lois sécuritaires votées ces dernières années, sont des



Rassemblement interdit en soutien du peuple palestinien.
© Photothèque Rouge / Martín Noda / Hans Lucas.

signaux d'alerte graves et devraient susciter une réponse extrêmement large en défense des libertés démocratiques. Paralysée par ses désaccords, la gauche n'arrive pour l'instant pas à les dépasser pour défendre des revendications de base sur le droit de manifester, de s'exprimer... C'était une urgence de rassembler autour d'un appel pour construire une contre-offensive politique et c'est ce que nous avons initié⁴.

D'autres échéances de mobilisations s'appuient d'ores et déjà sur des cadres unitaires: la Déroute des routes sur les questions écologiques, le 25 novembre contre les violences faites aux femmes... Sur ces questions, l'enjeu aujourd'hui est à la structuration et à la pérennisation de ces cadres.

ÉCOSOCIALISME OU BARBARIE

Malheureusement les dernières semaines ont encore démontré la brûlante actualité de cette alternative. En parallèle du travail unitaire, sur chacun des thèmes évoqués ci-dessus, ce que nous portons en tant qu'organisation révolutionnaire apparaît à une échelle de plus en plus large comme la seule perspective «raisonnable». En Palestine, passé l'émotion légitime suite aux crimes de guerre du Hamas, la solidarité avec le peuple palestinien, y compris lorsqu'il prend les armes face à l'État d'Israël, rencontre un large écho. En France, l'affrontement, y compris physique, avec le pouvoir, le patronat et le gouvernement s'est ancré au fil des mobilisations des

Gilets jaunes, écologiques, syndicales et des quartiers. La légitimité des institutions est affaiblie. Évidemment le risque est grand que, dans ce contexte, la bourgeoisie se saisisse de l'extrême droite pour conserver le pouvoir. Mais les jeux ne sont pas faits. Pour s'opposer à cette montée en puissance autoritaire et réactionnaire, il nous faudra la force du nombre et la détermination politique au sens de la volonté d'aller jusqu'au bout du combat. Ce sont les révolutionnaires qui doivent exprimer et formuler cette alternative, ses repères idéologiques, ses revendications et ses perspectives politiques. Le NPA occupe une place particulière, à la fois partie prenante du mouvement social large et à la fois clair dans sa perspective stratégique. Cela nous donne des possibilités et des responsabilités qui dépassent la réalité de notre surface militante. Il faut l'assumer mais surtout chercher à résorber cet écart en construisant une force politique révolutionnaire, unitaire à la hauteur des enjeux de la période. □

* Elsa Collonges est membre du Conseil politique national du NPA et syndicaliste dans le secteur de la métallurgie.

1) <https://fourth.international/fr/europe/535>

2) <https://lanticapitaliste.org/opinions/economie/polycrise-du-capitalisme-elements-sur-la-situation-economique>

3) <https://basta.media/Refus-d-obtemperer-le-nombre-de-personnes-tuees-par-un-tir-des-forces-de-l-ordre-a-double-depuis-2017-Darmanin>

4) Pour une paix juste et durable, nous refusons la criminalisation du soutien au peuple palestinien (tribune).

Paris 2024: entorses au droit du travail et redwashing

PAR LA COMMISSION INSPECTION DU TRAVAIL DU NPA

Les jeux Olympiques sont l'occasion pour le patronat de remettre considérablement en cause le droit du travail, avec la complicité active du gouvernement.

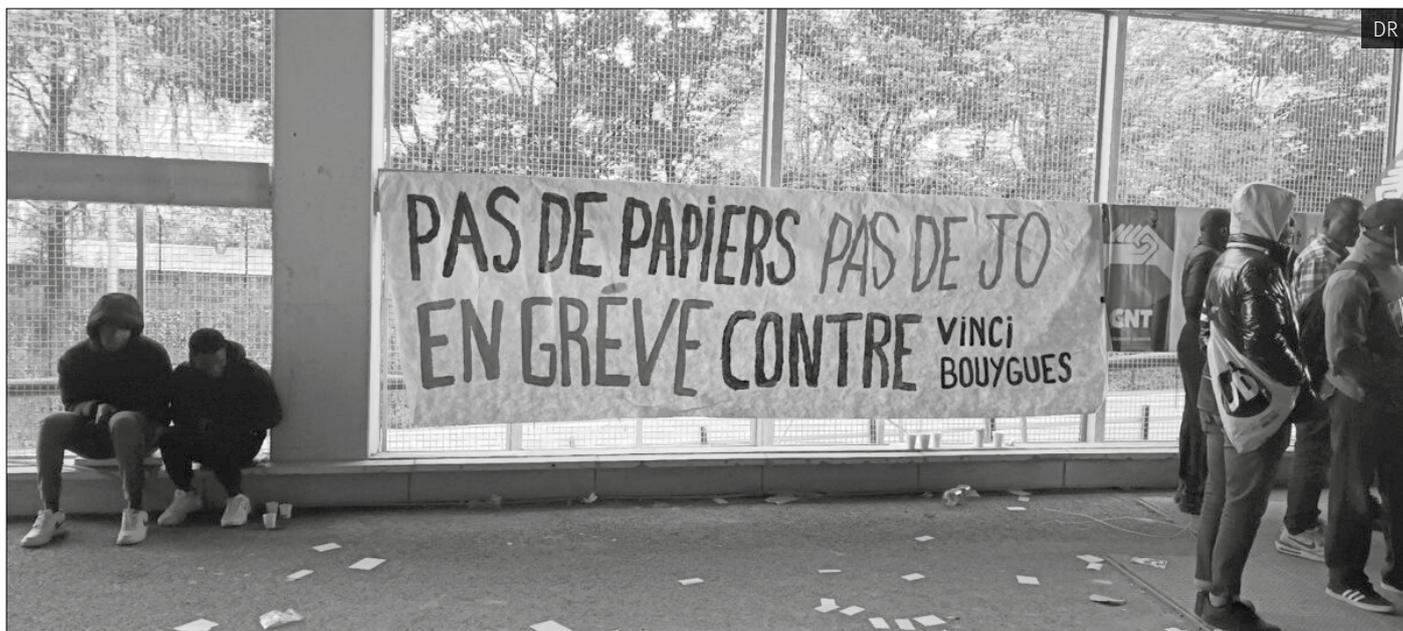
Le 19 mai 2023, était promulguée la « loi relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions ». En son article 25, elle crée une dérogation ad hoc permettant aux patrons du commerce de déroger à la règle du repos dominical, dans les communes d'implantation des sites de compétition ainsi que dans les communes limitrophes, pour la période comprise entre le 15 juin et 30 septembre 2024. L'exposé des motifs de la loi précise que la création de cette nouvelle dérogation est rendue nécessaire, car aucun des nombreux autres contournements possibles de la règle ne collait à la situation. Mais comme bien souvent en matière de dégradation des droits des travailleurs/ses, la modification légale entérine un fait accompli par les patrons et l'État. Les entreprises de bâtiment à l'œuvre pour la construction des sites, et surtout pour l'extension et la création des lignes de transport¹, bénéficient depuis plusieurs années d'autorisations préfectorales pour faire travailler leurs salariéEs le dimanche, de manière totalement discrétionnaire. Et un décret prévoit également la possibilité de suspendre le repos hebdomadaire pour plusieurs milliers de salariés qui travailleront pendant les JO.

DROIT DU TRAVAIL BAFOUÉ

Cette atteinte au droit aux repos des salariéEs francilienNEs n'est malheureusement que la partie la plus visible de la tentative de faire des JO 2024 une zone de droit du travail au rabais et de court-circuiter les organismes de contrôle comme l'inspection du travail (qui n'est déjà pas en grande forme).

Le 22 décembre 2022, la Direction générale du travail (DGT – administration centrale du ministère du Travail qui chapeaute notamment l'inspection du travail) publiait une brochure intitulée « Recourir au bénévolat - guide pratique à l'usage des organisateurs de grands événements sportifs ». « Sa publication s'inscrit dans le cadre de la préparation des prochains grands événements sportifs, qui culminera notamment avec la tenue des Jeux olympiques et paralympiques que la France accueillera en 2024. De par les valeurs qu'ils incarnent, ces événements sportifs, qui mobilisent plusieurs milliers voire plusieurs dizaines de milliers de bénévoles, se doivent d'être exemplaires et responsables » – peut-on lire dans la préface signée par le ministre du Travail Olivier Dussopt. L'enjeu est de taille, puisque le comité d'organisation des jeux Olympiques (COJO) a annoncé vouloir recruter 45 000 bénévoles, auxquels s'ajouteront 5 000 autres encadréEs par la ville de Paris (soit quatre fois plus que pour le mondial de foot 98 par exemple!). Or il n'est pas rare que des situations apparentes de bénévolat soit requalifiées par le juge – après une saisine du conseil des prud'hommes par les intéresséEs ou un contrôle de l'inspection du travail ou de l'URSSAF – en relation salariale. Et les employeurs encourent alors des sanctions pour travail dissimulé, aucun salaire n'ayant été déclaré à l'URSSAF. Pour y parer, la DGT offre donc avec ce guide un cadre sur mesure au COJO. « La liste des missions pouvant être confiées aux bénévoles est impressionnante : l'accueil des délégations, du public, de la presse ; l'appui aux services de communication et de marketing ; la participation à la remise de médailles ou de trophées ;

la billetterie sans participation aux opérations de vente de billets ; la préparation du vestiaire et du terrain ; le soutien à l'organisation des espaces de stockage et des accès des chauffeurs ; la sensibilisation au tri des déchets et tri dans les stades ; l'assistance aux personnes en situation de handicap », commente le syndicat CGT du ministère du Travail (SNTEFP-CGT). Plus fort encore, concernant le temps de travail des bénévoles, le guide rappelle qu'ils ne sauraient être employéEs plus de 10 heures par jour et 48 heures par semaine, soit les limites prévues par le code du travail... pour les salariéEs. Ainsi, des personnes sélectionnées parmi d'autres candidatEs, après la réalisation de tests et d'entretiens, tenues de se rendre disponibles au moins 10 jours, travailleront jusqu'à 10 heures par jour, recevront des instructions et pourront être écartéEs des équipes si elles ne les respectent pas, sans que cela ne constitue du salariat ! « C'est une véritable présomption de non salariat que la DGT tente d'imposer de manière totalement illégale au bénéfice notamment du COJO »², conclut le SNTEFP-CGT. Cela bénéficiera aussi à une foule de sociétés commerciales qui interviendront autour des JO et profiteront indirectement du travail gratuit des bénévoles, tel l'horloger Suisse Omega, qui appartient au groupe Swatch³. Bien que le guide n'ait aucune valeur réglementaire – il fait partie des textes de soft law (ou droit souple ou mou) qui se multiplient depuis la crise sanitaire – il exercera un effet dissuasif contre d'éventuelles velléités de recours devant les tribunaux, ou de contrôle par l'inspection du travail. Cette dernière se voit d'ailleurs carrément court-circuitée puisque



la brochure invite l'organisateur à adresser en amont les fiches décrivant l'intervention des bénévoles, «*afin de lever toutes les difficultés*», à l'administration du travail au niveau régional ou au niveau central. Autrement dit à l'encadrement supérieur, surtout pas aux agentEs compétentEs pour contrôler et dresser les procès-verbaux.

Le court-circuitage ne s'arrête pas là : pour l'instruction des demandes de dérogation à la durée du travail déposées par les entreprises intervenant dans le cadre des JO, la direction régionale d'Île-de-France du ministère du Travail a créé des postes ad hoc (sous statut précaire bien sûr). Des contractuelLes instruiront les demandes en lieu et place des inspecteurs/rices du travail normalement compétentEs, «*selon la doctrine de traitement définie*». Enfin, pour la réalisation des contrôles sur place, les agentEs de contrôle de l'inspection du travail, qui bénéficient pourtant, de par une convention internationale ratifiée par la France, de la possibilité de pénétrer dans tous les lieux dans lesquels sont employés des salariéEs, devront préalablement avoir été accréditéEs. Or la délivrance des accréditations peut être subordonnée à des enquêtes administratives de sécurité («*criblage*») et ouvre donc la possibilité d'un tri au sein-même des fonctionnaires d'État.

UN HABILLAGE MENSONGER

Ces entorses au droit du travail n'empêchent pas les pouvoirs publics et le COJO de se livrer à une opération de «*redwashing*» d'envergure. Après

les scandales autour des conditions d'organisation du mondial de football au Qatar, il s'agit de faire croire que les événements sportifs planétaires peuvent être exemplaires en matière de droit des salariéEs, de lutte contre l'exploitation des travailleurs/ses migrantEs et les discriminations. Une Charte sociale Paris 2024 a donc été élaborée «*visant à laisser un héritage social fort à l'action COJO dans une démarche de développement humain et durable*». Les engagements contenus dans le document sont tout aussi creux et peu contraignants que son titre. Ainsi les signataires s'engagent «*sur un objectif de protection de la santé et de la sécurité des salariéEs ainsi que de leurs conditions de travail*», sans plus de précisions. De même, il s'agira de «*faire respecter les normes internationales du travail auprès des sous-traitants et des fournisseurs*» : l'engagement consiste donc à... appliquer les règles en vigueur ! Les seules clauses un peu précises consistent à garantir aux PME qu'elles auront accès à une part du gâteau que représentent les marchés liés aux JO, et en la mise en place de comité de suivi de la Charte associant les organisations syndicales. Car dans leur opération de *redwashing*, le COJO et le patronat ont malheureusement pu compter sur l'appui des principales confédérations syndicales⁴, qui s'incarne dans la participation de Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT, au conseil d'administration de Paris 2024, au nom de tous les syndicats signataires.

L'État n'est évidemment pas en reste.

En 2019, le ministère du Travail a créé une unité de l'inspection du travail en Île-de-France exclusivement dédiée au contrôle des chantiers des JO et du Grand Paris Express, dotée de huit agentEs. Son activité est régulièrement mise en avant : 120 décisions d'arrêt temporaire des travaux depuis sa création, 1 200 interventions en 2022, etc. Mais ceux qui la vantent oublient de dire que cette unité spécialisée a été constituée dans un contexte de réduction des effectifs, en ponctionnant l'inspection du travail «*généraliste*». Alors que le nombre de sections (secteurs géographiques) d'inspection du travail dépourvues d'agent ne cesse de croître, et atteint 22% début 2023, la focale mise sur les JO l'est nécessairement au détriment du contrôle du «*tout-venant*», y compris de chantiers tout autant dangereux.

MISE EN DANGER DES SALARIÉ-E-S

Comme on pouvait s'y attendre, le degré de (non) respect du droit du travail sur les chantiers liés aux JO est similaire au tout-venant. Soucieuse de justifier sa démarche, la CGT met en avant que les travaux n'avaient, à la date du 25 juillet 2023, occasionné «*que*» 130 accidents du travail, dont 17 graves, et aucun mortel, ce qui serait inférieur à la moyenne des chantiers du BTP, et à d'autres opérations de grande envergures comme le Grand Paris Express⁵.



D'une part il est surprenant qu'une organisation syndicale présente comme globalement positif un bilan comportant 17 accidents du travail graves, qui impliquent potentiellement des mutilations ou des séquelles à vie pour les victimes; d'autre part la focale est volontairement restreinte aux chantiers gérés par la SOLIDEO (établissement public en charge des infrastructures pour les JO). Or les travaux nécessaires à l'accueil de la grand-messe ne se limitent, pas loin s'en faut, à la construction des ouvrages nécessaires à l'accueil des athlètes et des spectateurs/rices: transports publics, dont justement une partie du Grand Paris Express, rénovations et entretiens d'infrastructures relevant de la Ville de Paris, hôtellerie, etc.

Le chantier d'extension de la ligne 14 du métro doit par exemple être achevée à temps pour les Jeux. Un ouvrier, Maxime Wagner, y est décédé le 28 février 2020. La CGT indique qu'une récente visite de la fédération internationale bois et bâtiment sur le même chantier a constaté des carences de sécurité importantes. Le 6 juillet dernier, c'est Amara Dioumassy, maçon de 51 ans, qui mourait après avoir été percuté par un camion. Les travaux auxquels il participait ont pour but de construire un bassin de rétention des eaux usées afin de dépolluer la Seine et la rendre baignable pour les JO.

Côté exploitation des travailleurEs migrantEs, là encore rien que du classique, y compris sur les chantiers gérés par la SOLIDEO. Le journal *l'Humanité* détaillait ainsi l'année dernière comment un réseau d'entreprises éphémères, contrôlées par des membres de l'extrême droite turque, a fourni une main-d'œuvre corvéable, en l'occurrence des travailleurs maliens sans-papiers, aux grands groupes en charge des chantiers⁶. Dix salariés feront comparaître au mois d'octobre leurs employeurs directs ainsi que les majors du BTP Vinci, Eiffage, SPIE Batignolles et GCC devant le conseil des prud'hommes de Bobigny. Employés sur le chantier du village olympique, ils racontent avoir effectué des heures supplémentaires gratuitement, ne pas avoir reçu de fiche de paye, ne pas avoir bénéficié de congés payés et avoir été menacés d'être mis à la porte en cas de réclamation. Avec le soutien de la CGT

une trentaine de salariés sans papiers ont obtenu leur régularisation depuis l'année dernière... pour combien d'autres toujours exploités? Les donneurs d'ordre eux, ont royalement repris deux salariés! Le 17 octobre, le chantier de l'Adidas Arena a été occupé par une centaine de travailleurs sans-papiers soutenus par les collectifs Droits Devants!, CSP 75, Gilets Noirs et la CNT-SO. Après un bras-de-fer de vingt-quatre heures, un accord a été conclu. Les trois sociétés sous-traitantes de Bouygues, à qui la Ville de Paris a attribué le chantier, se sont engagées à effectuer les démarches nécessaires à la régularisation de la quinzaine de salariés travaillant ou ayant travaillé sur le chantier ou employés pour leur compte sur d'autres projets, et à faire de même pour ceux qui se manifesteraient dans un délai de trois mois.

Forcée de reconnaître le phénomène, la SOLIDEO indique qu'elle est incapable de mettre en place un système «*absolument imperméable à la fraude*»⁷. Les causes sont pourtant connues de longue date, notamment la sous-traitance, qui permet à de très grosses entreprises de décrocher des contrats uniquement pour confier leur réalisation à des sociétés plus petites, en empochant au passage une partie du prix du marché. Répétée deux, trois, quatre fois, l'opération aboutit à ce que les boîtes qui exécutent réellement les travaux soient étranglées financièrement, et n'aient d'autre choix pour se dégager une marge que de rogner sur la sécurité et de frauder sur les cotisations sociales, voire sur les salaires directs. Sans même verser dans l'anticapitalisme, une mesure extrêmement simple pour enrayer le phénomène aurait consisté à imposer aux entreprises qui ont candidaté aux différents marchés de réaliser elles-mêmes les travaux, et donc de supporter les risques juridiques en cas d'accident du travail ou de travail dissimulé. Il n'en est évidemment question ni dans la loi JO, ni dans la Charte Sociale Paris 2024, car cela remettrait en cause le modèle économique qui assure les confortables profits des grands groupes du BTP en France. L'État préfère donc conduire des opérations policières pour réprimer les travailleurEs migrantEs. Le 13 juin dernier, une centaine de flics ont déboulé sur le chantier de la gare RER Éole Porte-Maillot, qui doit être livrée avant les JO, accompagnés d'agents de

l'URSSAF et de l'unité de lutte contre le travail illégal de l'inspection du travail. Organisé à la demande du maître d'ouvrage, le contrôle a consisté à déclencher les alarmes de sécurité pour faire remonter à la surface les salariéEs qui travaillaient en sous-sol, et à les retenir en plein cagnard pendant deux heures pour les contrôler un par un⁸. Le «nettoyage» ne se limite pas aux travailleurEs migrantEs, puisque le gouvernement a donné consigne aux services en charge de la cohésion sociale d'ouvrir des «*sas de desserrement*» pour «*sou-lager la région parisienne de différents squats et campements dans la perspective notamment des prochains jeux olympiques*». 600 personnes, chaque mois, seraient ainsi déplacées d'Île-de-France vers d'autres régions, afin de libérer de la place dans les hôtels pour les futurs travailleurEs et bénévoles des JO⁹. D'autres évacuations prennent un tour sordide, comme celles survenues cet été à Aubervilliers, laissant des sans-papiers sans autre choix que de trouver refuge sous l'autoroute alors qu'ils ont pourtant été reconnuEs DAHO¹⁰.

Entorses au droit du travail bien mal dissimulées par le *redwashing*, maltraitance des travailleurEs migrantEs et des plus vulnérables, empreinte écologique colossale, décidément leurs JO ont tout pour être rangés parmi les grands projets inutiles que nous combattons. □

1) Les prolongements du RER E et de la ligne 14 doivent être livrés avant les JO – les quatre nouvelles lignes de métro 15,16,17 et 18 en revanche ne seront pas prêtes à temps bien qu'elles étaient annoncées dans le dossier de candidature Paris 2024.

2) «JO 2024: Zone de non-droit du travail!», CGT Travail emploi formation professionnelle.

3) «Jeux Olympiques 2024: 45000 bénévoles qui ressemblent fort à des salariéEs» Mediapart, 1^{er} août 2023.

4) FO, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et la CGT sont signataires du document conjointement avec le MEDEF, la CGPME, l'U2P, et le comité d'organisation PARIS 2024.

5) <https://www.cgt.fr/actualites/france/conditions-de-travail/jo-2024-il-manque-plus-de-3-000-inspecteurs-du-travail-sur-les-chantiers-de-construction>

6) <https://www.humanite.fr/social-et-economie/travailleurs-sans-papiers/ces-ravages-provoques-par-la-sous-traitance-en-cascade-sur-les-chantiers-des-jo-de-paris-2024-756906>

7) <https://www.geo.fr/geopolitique/sur-les-chantiers-des-jeux-olympiques-de-paris-2024-le-tabou-des-travailleurs-sans-papiers-213297>

8) Embouteillage de flics porte Maillot, Le Canard Enchaîné 12 juillet 2023.

9) «Hébergement, asile et intégration suites...», tract du SNASS-CGT.

10) Droit à l'hébergement opposable (Daho).

Au bout du cauchemar impérialiste au Moyen Orient : Gaza face au consensus génocidaire

PAR THIERRY LABICA

« À Gaza, des parents ont entrepris d'écrire les noms de leurs enfants sur leurs jambes afin d'aider à les identifier s'ils devaient, ou leurs enfants, être tués. » CNN, 22 octobre 2023¹.

Les chars d'assaut d'une des premières puissances militaires au monde se préparent depuis plusieurs jours à la partie terrestre de l'invasion d'un minuscule territoire, fortement peuplé, et largement démuni face à une telle offensive.

Gaza figure parmi les territoires les plus pauvres et les plus densément peuplés au monde, et se voit déjà soumise à une campagne de bombardements aériens massifs. Les 2,3 millions d'habitants réduits à l'état de survie au gré d'une stratégie de dé-développement impitoyable, se trouvent sans eau ni nourriture et sans électricité. La fuite leur est impossible, maintenus derrière un mur à 3 milliards de shekels. Érigé il y a seize ans, c'était là leur punition pour avoir « mal voté » en 2006 et pour avoir mal compris le « processus démocratique » que lui proposait la grande stratégie néoconservatrice au Moyen-Orient.

Jusqu'au 17 octobre, les chefs d'État d'Europe, des États-Unis et d'Inde, dirigeants politiques et commentateurs de tout ordre se sont accordés à voir prospérer le règne de la justice à l'aune de l'énormité des crimes de guerre perpétrés contre cette population de réfugiés historiques. Suite à la multiplication des bombardements et tueries commises par Tsahal, les dirigeants israéliens sont d'ores et déjà en passe de dilapider le capital moral qu'ils pensaient avoir retrouvé suite à l'attaque militaire et aux tueries de civils par les brigades al-Qassam liées au Hamas.

UN GOLIATH IMPUISSANT

Pour ces dirigeants, B. Netanyahou en tête, la surenchère militariste a cherché

une réponse à la mesure, d'abord, de la profonde humiliation infligée le 7 octobre au dispositif sécuritaire israélien et à son renseignement pourtant si réputé, le tout après seize ans d'échecs militaires en dépit de campagnes de bombardement répétées; tentative de réponse – et espoir d'union sacrée dans l'euphorie du carnage – à la mesure, aussi, de la banqueroute politique et morale du pouvoir après une année de contestation de masse admirable contre la réforme de la Cour suprême en Israël, contestation qui toutefois n'est pas allée jusqu'à faire reconnaître l'angle mort béant des Territoires occupés, non-dit et image inversée d'une démocratie pourtant si ardemment défendue; à la mesure, encore, de l'extrémisme suprémaciste auquel ont abouti trente années d'involution toujours plus droitière, théocratique et fascisante; à la mesure d'ambitions annexionnistes et expansionnistes toujours plus agressivement déclarées.

Pour la énième fois, l'objectif prétendu serait d'éliminer le Hamas. À elle seule, cette intention proclamée est révélatrice de seize années d'échec stratégique et d'une absurdité mortifère: détruire le Hamas en 2006, 2009, 2012, 2014, lors des Marches du retour en 2018, 2021, 2022, etc. Peut-on imaginer un aveu d'impuissance plus cinglant, même dissimulé sous le prétexte d'une main iranienne présumée omniprésente ?

Mais il faut peut-être voir les choses autrement. Nul besoin de détruire le Hamas. Sous un aspect essentiel, cette élimination a déjà eu lieu et, précisément, le 7 octobre en est le signe: dans un contexte d'occupation et de blocus sans fin, autrement dit, dans un contexte

de guerre permanente dont les actes de guerre et les crimes de guerre sont la norme catastrophique, le Hamas, organisation politique, sociale et liée à des groupes paramilitaires, a été une composante politique majeure et incontournable de la situation. Le Hamas a participé à des processus électoraux (annulés); a fait de multiples offres de négociations (ignorées); a régulièrement empêché des initiatives de luttes armées; a révisé son positionnement et ses revendications en reconnaissant de fait l'État d'Israël et en acceptant le principe d'un État palestinien dans les frontières de 1967 (voir sa nouvelle Charte publiée en 2017).

Mais plus « grave » encore, le Hamas est entré dans des démarches de construction unitaire avec le Fatah, développement jugé désastreux du point de vue israélien et étatsunien dès lors qu'à l'extrême fragmentation doit correspondre une cassure politique palestinienne garantissant un Fatah confiné au rôle de sous-traitant sécuritaire et un Hamas tenu en-deçà de toutes les normes d'acceptabilité quelles que soient les ouvertures affichées.

LE POLITICIDE ET LES CRIMES DE MASSE D'ISRAËL

Depuis bientôt trente ans, « Israël n'a pas d'interlocuteur » est le faux-constat et le vrai slogan avec lequel l'extrême droite au pouvoir (mais aussi le travailliste Ehud Barak, Premier ministre de 1999 à 2001) n'a cessé de justifier sa stratégie



d'emmurement territorial et politique et de liquidation de tout projet crédible de « solution à deux États ». Pas d'interlocuteur donc, et pour cause; le pouvoir israélien a anéanti toutes les possibilités d'interlocutions, et donc de négociations, et donc de possibles compromis et concessions significatives sur son projet expansionniste, strictement non négociable, en vérité, depuis la liquidation d'Oslo. L'image d'une police israélienne chargeant le cortège funéraire de la journaliste d'al-Jazira, Shirine Abu Akleh, assassinée en mai 2022, offre peut-être l'emblème le plus clair et le plus révoltant de toute cette conjoncture.

Le 7 octobre est aussi le produit de ce politicide, pleinement assisté par l'obstruction systématique de toutes les intermédiations au niveau international: résolutions de l'ONU sans le moindre effet, neutralisation de la Cour pénale internationale et du droit international (de la guerre, de l'occupation), criminalisation des solidarités, interdictions de manifestations en France, abandon par la plupart des États arabes (contre les opinions publiques qu'ils oppriment), nullité suiviste de l'UE et maintenant, incitation et participation active à la fuite en avant vers le pire.

Toute cette trajectoire désastreuse ne peut se prolonger qu'à coups de doses toujours plus fortes d'omissions, de décontextualisation, de torsions scandaleuses des faits, d'amalgames confusionnistes, et de vocabulaire de la déshumanisation – « animaux », « monstres », « nazis »... – avec lequel le crime de guerre, avant bien pire encore, peut devenir l'expression d'un « droit », d'une morale et d'une justice écrits nulle part ailleurs que dans le grand récit du racisme historique et désormais bon sens ultime de l'oligarchisme autoritaire. La litanie des condamnations et déplorations compassionnelles sélectives au cri de « Hamas, Hamas! », ferait presque oublier que toute la cohorte de nos fanatiques « normaux » et autres extrêmes-centristes, est celle-là même qui – directement ou par procuration – a répandu mort, dévastation et exil de masse de l'Afghanistan à la Libye en passant par le Yémen et le Kurdistan, ont pratiqué torture et crime de guerre sans limite, entre « erreur » de tir de drone sur telle cérémonie de mariage ici, tel dispensaire là, et abandons mortifères partout... et tout ça pour quoi ? Le produit politique,

social, psychique, environnemental, de ces trillions de dollars engloutis se résument désormais à une immense plaie ouverte entre Tripoli et Kaboul, plaie dont la Palestine occupée, annexée, bombardée et, pour ainsi dire, en détention administrative généralisée, forme le centre effondré de tous les acharnements aveugles de l'impérialisme au 21^e siècle.

On connaît l'invocation désormais rituelle du « droit d'Israël à se défendre », la tolérance sans limite aux dérogations à toute norme et tout droit (international, de la guerre, humanitaire) que cet exceptionnalisme implique, au seul risque de réagir de manière « disproportionnée », c'est-à-dire, au risque d'exterminer des familles, des quartiers, et désormais, des populations civiles entières. Comment fait-on alors pour ne pas voir que de tels arguments, un tel « droit », participent de la justification pure et simple des pires actes contre des populations civiles, non pas au titre de « dommage collatéral », mais bien, en l'occurrence, *au titre de punition délibérée* de ces populations pour leurs liens réels, présumés, et plus sûrement encore pour leur simple cohabitation géographique, avec une organisation opportunément réduite à un pur concentré de « mal »; autrement dit, comment fait-on alors pour ne pas voir dans la reconnaissance de ce « droit de se défendre » autre chose qu'une *apologie du terrorisme* au sens le plus strict ? Et faut-il redire à quel point le deux poids-deux mesures n'est pas autre chose que la langue routinière d'une déshumanisation qui ne se limite pas aux exubérances racistes de dirigeants suprémacistes auxquels la guerre en cours ressemble tant.

FACE À L'APOLOGIE DE LA VIOLENCE D'ÉTAT

On voit maintenant nos blocs de pouvoir nationaux respectifs toujours plus zélés dans la liquidation des cadres, règles et normes internationales qu'ils et elles prétendent encore défendre, selon les besoins du moment. Il faut alors aussi prendre en compte ce que cette attitude face à la situation palestinienne implique en retour pour nous, ici. Notre propre bloc de pouvoir national a déjà donné sa mesure face à l'opposition à sa réforme des retraites, face aux manifestantEs de Sainte-Soline, ou face à la situation des sans-emplois, par exemple. Estimons-nous à présent avertis des suites à prévoir face

à son acquiescement maintenant sans réserve à la brutalisation et la mise à mort de masse, au racisme présidant à l'écrasement d'une société entière, à la suspension de tout droit, le tout dans une révérence inconditionnelle non seulement à une État d'apartheid en pleine dérive suprémaciste et théocratique (objet de l'admiration de toutes les extrêmes droites) mais aussi à une monarchie absolue pétrolière, l'Arabie saoudite, premier acheteur d'armes au monde, superfluc régional et authentique pourvoyeur de fanatisme bigot. Condamner et s'opposer à toute apologie du terrorisme, oui, à commencer par celle à laquelle se livrent les dirigeants français gagnés par l'aveuglement guerrier qui n'a rien appris de décennies de catastrophe au Moyen-Orient. La visite à Tel-Aviv de la présidente de l'Assemblée nationale, Y. Braun-Pivet, pas même au lendemain du 7 octobre, mais le 22 octobre, conjugue l'abjection morale à l'errement de politique étrangère le plus calamiteux; après quinze jours de destructions systématiques, de massacres ininterrompus et plus de 4 600 morts dont près de 2 000 enfants, quand débordent hôpitaux et morgues, quand 1,1 million de personnes doivent fuir et s'entasser dans des conditions de dénuement et de souffrances physiques et mentales, relevant de la torture collective, Braun-Pivet a jugé que « rien ne doit empêcher Israël de se défendre ». Le fanatisme et la déshumanisation ne sont pas des vains mots.

La séquence ouverte par l'attaque du 7 octobre, terrible acte de guerre d'un état de guerre permanent où les crimes de guerre israéliens sont la norme invariante de l'occupation, a elle-même droit aux faits, au contexte et à l'histoire. Loin d'excuser quoi que ce soit, et à distance des infamies apologétiques du macronisme, cette exigence est celle de la reconnaissance des acteurs politiques effectifs, des occasions manquées et qui ne se retrouveront qu'avec les revendications de justice, d'égalité des droits, de dignité humaine partagée, de fin de l'occupation et de tout l'état de guerre qui en est indissociable. « Détruire Hamas » promet, d'une manière ou d'une autre, un avenir d'échecs toujours plus durables, de désespoir toujours plus profond. □

1) https://edition.cnn.com/middleeast/live-news/israel-hamas-war-gaza-news-10-22-23/h_95f339494d8e55e963f68742c0016454

«Israël se prépare à commettre un crime contre l'humanité»

ENTRETIEN AVEC GILBERT ACHCAR

Gilbert Achcar revient dans cet entretien réalisé le 11 octobre 2023, sur le 7 octobre, sa signification dans la guerre qui oppose Israël aux Palestiniens et les éléments auxquels ces derniers sont confrontés pour gagner.

L'Anticapitaliste : Quels scénarios possibles vois-tu à partir de la situation où l'on se trouve (au 11 octobre) ? C'est-à-dire une attaque de très grande ampleur du Hamas, très bien organisée, qui implique une défaillance que tout le monde constate de tout le dispositif sécuritaire et de renseignement israélien, qui établit la preuve de l'échec total et durable

des politiques sécuritaires israéliennes en place en particulier depuis le bouclage de la bande de Gaza. On assiste maintenant à une réponse gigantesque qui promet d'être pire que tout ce que l'on a connu ces dernières années. Est-ce que tu vois des scénarios possibles, autres que, ou au-delà de, la dévastation terminale de la bande de Gaza.

Gilbert Achcar : Il faut malheureusement craindre le pire. Israël, à l'heure où nous parlons aujourd'hui, le 11 octobre, se prépare à commettre un crime contre l'humanité. Couper les vivres, l'électricité, et même l'eau à 2 millions et demi de personnes, c'est déjà un crime en soi, et je suis choqué par les réactions en sourdine qu'il y a en France sur cette affaire. Il y a une démesure absolue entre les



réactions d'indignation ou d'horreur face à l'action du Hamas et les réactions aux propos du ministre israélien des armées, qualifiant les Palestiniens d'« animaux », comme aux actes du gouvernement israélien qui constituent déjà des crimes de guerre, en particulier les bombardements qui ont déjà fait un nombre considérable de victimes civiles. Dans ce contexte, le pire est à craindre, mais le pire c'est quoi ? Le pire, en l'occurrence, c'est une tentative d'éradication du Hamas par le gouvernement israélien, qui supposerait donc une destruction d'une grande partie de la bande de Gaza. D'autant que l'armée israélienne voudra faire tout cela avec le moins de pertes possible et donc utilisera sa force de destruction de manière intensive afin de minimiser le coût en vies pour ses propres forces. Cela avec une terrible option qui se dessine sous prétexte d'éradiquer le Hamas, celle de provoquer le déplacement forcé d'une majeure partie de la population vers la frontière égyptienne, si ce n'est vers le territoire égyptien (pour l'instant la frontière est bloquée et fermée). Et donc, une continuation de la Nakba ou une nouvelle Nakba pour la bande de Gaza.

Bien sûr, cela va dépendre d'une série de facteurs. Manifestement, le Hamas comptait sur une intervention du Hezbollah libanais dans le conflit, qui diminuerait la charge sur

Gaza. C'est un pari très risqué, parce que pour l'instant, le Hezbollah s'est contenté d'actes plutôt symboliques, ou bien limités. Je ne pense pas que le Hezbollah, et l'Iran par conséquent, soient disposés à prendre le risque majeur d'une conflagration régionale qui pourrait leur coûter très cher.

Le pire pourrait se produire aujourd'hui dans une atmosphère de résignation non seulement des gouvernements, mais même des opinions publiques occidentales face au choc qu'a constitué le 7 octobre. Il pourrait y avoir beaucoup moins de pressions sur Israël que ce n'a été le cas dans des assauts antérieurs d'Israël sur Gaza. Il y a aujourd'hui une conjonction de facteurs provoqués par l'opération du 7 octobre, qui sont extrêmement inquiétants.

Il y a ce que tu dis sur les perspectives à prévoir concernant en particulier la bande de Gaza. Il y a ce que ça signifie pour la société israélienne elle-même, le moment d'union sacrée dans lequel on se trouve. Tu peux peut-être revenir là-dessus. Il y a un troisième terme auquel tu fais allusion en parlant de la résignation des opinions publiques. Est-ce que tu serais d'accord pour dire que cet épisode-là, finalement, est un épisode dans lequel on voit un grand nombre de pays à travers l'Europe, jusqu'aux États-Unis, finalement converger dans un consensus général derrière

un pouvoir d'extrême droite en Israël, en l'occurrence théocratique, autoritaire, annexionniste, etc. ? Ceci a des implications en retour dans les sociétés française, allemande, britannique...

Oui, c'est effectivement extrêmement inquiétant de voir la timidité à laquelle beaucoup en sont réduits dans leur expression sur ces événements. Il faut presque du courage maintenant pour dire que soumettre à un blocus alimentaire une population civile est un crime de guerre. Les réactions sont radicalement différentes des réactions aux pratiques russes vis-à-vis de l'Ukraine. On voit bien là le « deux poids et deux mesures » que tu as évoqué. Il est aujourd'hui à son comble et personne ne le perçoit mieux que ce qu'on appelle le Sud mondial aujourd'hui, ce Sud mondial qui voit bien qu'il y a une règle pour Israël et une autre pour les rivaux de l'Occident. En parallèle de l'union sacrée qui se fait en Israël autour de tout cela, on voit se constituer également une union sacrée au niveau politico-médiatique en Europe, comme en France où s'est formé une sorte de consensus qui va de l'extrême droite au PS, union sacrée dans le soutien à Israël.

J'admets bien que les gens réagissent avec horreur aux images de tuerie qu'on a pu voir, mais il faudrait que les gens témoignent de la même horreur chaque fois qu'il y a des tueries de civils et d'enfants palestiniens. Edward Saïd avait déjà souligné, dans un commentaire sur les médias occidentaux, que lorsqu'il y a un attentat en Israël, les médias montrent des mères en train de pleurer, alors que lorsqu'il s'agit de morts du côté palestinien, on montre beaucoup moins de telles scènes. De même dans le vocabulaire choisi : quand on parle de victimes israéliennes, on va dire qu'elles ont été « tuées », mais quand on parle de victimes palestiniennes, on dira qu'elles sont « mortes ».

Pas besoin d'être grand expert en analyse des médias pour voir que tout ça est éminemment biaisé, et que ce biais n'est pas fondé sur des valeurs comme le prétendent certains. Quand on s'appuie sur des valeurs, on les applique universellement. Le biais médiatique, sur le



Manifestation de solidarité sur la Pariser Platz à Berlin au lendemain de l'invasion du Hamas en Israël. © Leonhard Lenz — Travail personnel, CCo.



Visite du président des USA en Israël le 18 octobre 2023. © David Azagury/US Embassy Jerusalem

fond, relève de ce que j'ai appelé « la compassion narcissique », l'identification avec celles et ceux que l'on tient pour semblables. J'avais utilisé ce concept au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, en soulignant à quel point l'attention médiatique dans le monde occidental a été envahissante, et la disproportion avec l'attention accordée à des horreurs bien plus considérables qui se déroulent dans le tiers monde, des génocides en cours qui ne font pas l'objet ne serait-ce que d'une fraction de cette attention médiatique.

Je suppose qu'un exemple plus emblématique ici est le cas du Yémen, depuis 2015...

Il y a bien plus : il y a le Congo où la guerre a fait des millions de morts dans une indifférence générale. Tout cela est extrêmement malsain. On assiste à un glissement à droite à l'échelle mondiale qui n'est pas sans rappeler celui de l'entre-deux-guerres du siècle dernier, la montée du fascisme et tout ce qui a suivi.

On assiste à une montée des extrêmes droites, avec des aspects tout à fait originaux, notamment le glissement à l'extrême droite d'une grande partie de l'électorat américain. C'est extrêmement inquiétant. Dans ce contexte-là, ce qui vient de se passer va alimenter des dérives qui nous imposent de réagir avec vigueur, sans nous laisser intimider par l'atmosphère de lynchage qui prévaut aujourd'hui.

Ce que tu dis me ramène à des remarques précédentes à propos de ce consensus, qui est assez familier, qui a lui-même une histoire, et qui en même temps prend une dimension particulièrement stridente ces jours-ci après une période d'embarras pour les défenseurs d'Israël au cours des deux dernières années, devant un État de plus en plus universellement reconnu comme fascisant et pratiquant l'apartheid. À présent, beaucoup peuvent s'affranchir de cette gêne en considérant que finalement, la répression et l'enfermement sont justifiés : « Voyez ce que font le Hamas, les Palestiniens... ». Alors peux-tu revenir sur le Hamas lui-même, mué en incarnation définitive du mal dans les termes mêmes de Joe Biden ; Hamas serait pire encore que l'État islamique, etc. Mais Hamas est une organisation qui a elle-même une histoire et une trajectoire politique depuis les années 80 où Hamas a émergé avec toute la bienveillance d'Israël, d'ailleurs, pour diviser le mouvement national palestinien. Ce n'est pas un mystère. En 2017, la charte du Hamas a été réécrite et débarrassée de sa rhétorique anti-juive antérieure, reconnaissant, de fait, l'État d'Israël et le projet d'un État palestinien dans les frontières de 1967. Il y a donc une trajectoire du Hamas qui ne se réduit pas à un concentré de terreur et de sang. Que peut-on dire d'utile, selon toi,

sur ce qui fait que le Hamas en soit venu à mener cette terrible opération du 7 octobre. Dans quelle trajectoire s'inscrit-elle ?

D'abord précisons les choses : ceux qu'Israël a favorisés pendant plusieurs années n'étaient pas le Hamas, mais le mouvement politique dont le Hamas est issu, c'est-à-dire les Frères musulmans. Pendant plusieurs années – c'est un fait reconnu et analysé par des auteurs israéliens – Israël a favorisé les Frères musulmans comme antidote aux organisations de l'OLP.

Les Frères musulmans se posaient comme quiétistes, essentiellement occupés par des priorités religieuses, par la propagande et l'éducation religieuses. Cela convenait donc bien à l'État d'Israël. Mais cela préparait leur mutation survenue à la fin de 1987 avec la fondation du Hamas qui est l'acronyme de Mouvement de la résistance islamique. C'est un peu comme ce qui a précédé le 7 octobre : il y a eu une période d'accalmie et de coexistence relativement pacifique entre le Hamas et Israël, avec y compris un développement des échanges économiques et la possibilité donnée à des travailleurs immigrés de Gaza de passer en Israël. C'est pourquoi le 7 octobre a été vécu, du côté d'Israël, comme une énorme surprise.

Même après la fondation du Hamas, il y a longtemps eu une volonté



israélienne de jouer le Hamas contre l'OLP de façon machiavélique. Ariel Sharon provoquait délibérément le Hamas, et ce n'est pas très difficile d'entraîner le Hamas à des actions violentes, ciblant la société israélienne. Plus la tension montait, plus Sharon s'en trouvait avantagé politiquement. La droite israélienne, c'est bien connu, a toujours préféré le Hamas à l'OLP, y compris l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas. Cela peut sembler paradoxal, mais Mahmoud Abbas, que beaucoup de Palestiniens et de Palestiniennes considèrent, à juste titre, comme un Pétain palestinien, est plus embarrassant pour Israël que le Hamas auprès des gouvernements occidentaux. Le Hamas, que les États occidentaux considèrent comme une organisation terroriste, est l'ennemi préféré d'Israël, et en particulier de la droite israélienne.

Ce jeu machiavélique a été pratiqué durant de longues années. En se projetant comme alternative radicale dans son opposition à Israël, face à une OLP qui était rentrée dans le jeu des accords d'Oslo, avec l'espérance d'un règlement pacifique et de l'obtention d'un mini-État indépendant palestinien, le Hamas a gagné en popularité, d'autant que le pari fait par la direction palestinienne traditionnelle s'est avéré être un échec sur toute la ligne.

Depuis un certain temps, le Hamas essaye de capitaliser sur le discrédit de l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas par des actions spectaculaires qui vont des lancements de roquettes au summum qu'a constitué le 7 octobre. Ils visent à renforcer ainsi leur propre hégémonie au sein de la société palestinienne. C'est dans cette optique qu'ils ont préparé ce grand coup du 7 octobre.

S'y ajoute le fait que le Hamas est une organisation religieuse et que ses convictions religieuses ne sont pas un simple élément de décor. C'est une organisation intégriste qui pratique une sorte de pensée magique, caractéristique d'un certain type d'idéologie religieuse : Dieu est de notre côté et on peut donc prendre des risques énormes puisque Dieu est là qui veille. Il y a de cela chez le Hamas. Une des premières choses

qu'il a faites au matin du 7 octobre a été de diffuser une vidéo de sa direction en train de prier pour remercier Dieu du succès de l'opération.

Sur son mode d'action faisant beaucoup de victimes civiles, il y a deux choses à dire. Je ne sais pas si c'était dans leur plan de faire un tel massacre. Je suppose, puisque c'est leur intérêt, que leur plan était de prendre le plus d'otages possible et que ce nombre considérable de victimes civiles est le produit de la folie qui se déclenche dans le cours d'une action de ce type. Mais c'est aussi le produit d'une haine accumulée au fil des décennies – la haine terrible de gens qui subissent une situation terrible. Gaza, c'est l'enfer ! Et cela depuis longtemps. C'est un enfer qui devient encore plus infernal chaque fois qu'Israël se met à le bombarder, comme cela s'est passé à plusieurs reprises depuis 2006. Il faut comprendre l'état d'esprit qui se constitue dans cette situation-là.

Cela ne justifie aucunement le fait de tuer des civils. Mais le fait est qu'Israël tue en permanence des civils et pratique un terrorisme d'État que l'on entend rarement condamner en Occident, sauf de la part d'instances internationales, au nom des droits humains. Le terrorisme d'État consiste à bombarder des concentrations de populations civiles et donc à tuer des milliers de civils. Ce terrorisme d'État de grande ampleur est beaucoup moins condamné qu'une action terroriste par un groupe non-étatique. On en revient à la question du « deux poids et deux mesures ». Les combattants du Hamas pensent que puisque Israël n'épargne pas leurs civils, ils n'ont aucune raison d'épargner les siens. Ils pensent, en outre, que toute personne qui est en âge de porter des armes en Israël est soit militaire, soit réserviste. Cela parce qu'Israël se vante d'avoir une armée populaire, ce qui est vrai. Presque tous les Israéliens et Israéliennes passent par un service militaire prolongé, suivi de périodes régulières de mobilisation, et sont réservistes le reste du temps. Ceci induit une vision chez les Palestiniens selon laquelle la frontière entre civils et militaires est fictive en Israël. Il faut comprendre leur logique, sans y adhérer bien sûr.

Je pense qu'elle est profondément erronée. Les opprimés doivent faire valoir leur supériorité morale sur leurs oppresseurs. Cette supériorité morale a toujours été un élément très fort de la lutte des opprimés. Un bon exemple est la résistance vietnamienne à l'occupation américaine, qui n'a pas pratiqué des opérations de ce type. Encore moins vis-à-vis de la société américaine : la résistance vietnamienne n'est pas allée faire des attentats aux États-Unis. Elle a plutôt essayé de gagner à sa cause l'opinion publique américaine, et en particulier la jeunesse. Et elle y a réussi, en bonne partie. Le mouvement antiguerre américain a joué un grand rôle dans le succès de la résistance vietnamienne à l'occupation américaine. De même, pour les Palestiniens, il est de la plus haute importance stratégiquement de pouvoir scinder la société israélienne, de favoriser au sein de cette société israélienne les gens qui sont contre la continuation de la situation coloniale, oppressive.

Or, une opération comme celle que vient de faire le Hamas, en s'en prenant à une si grande échelle à des civils, est contraire aux intérêts stratégiques du peuple palestinien. Au bout du compte, elle risque d'entraîner une nouvelle catastrophe pour le peuple palestinien. Je pense que ce n'est pas ainsi que la lutte palestinienne peut gagner, et que le moment le plus fort, l'apogée de la lutte palestinienne du point de vue de son impact mondial et au sein de la société israélienne, c'est la première Intifada, qui n'a pas eu recours aux armes, très délibérément. La seule « arme » qu'a utilisés la première Intifada, ce sont les pierres que les jeunes jetaient sur les forces d'occupation. Cette première Intifada a été un facteur de crise profonde dans l'État d'Israël, dans l'armée israélienne même, une crise si profonde que des généraux ont refusé que l'armée continue à agir comme une force de police, réprimant des civils. Il y eut une forte sympathie mondiale pour la cause palestinienne, qui atteignit à ce moment-là un apogée. C'est d'abord une question stratégique, avant d'être une question morale. □

«Terrorisme» est un mot de la police

PAR ALAIN BROSSAT*

On peut, du point de vue d'une analytique générale de la violence, distinguer deux formes de terreur, dans le monde contemporain : la terreur industrielle et la terreur artisanale.

Le moyen par excellence de la première, ce sont les bombardements aériens qui, aujourd'hui, s'effectuent avec des moyens technologiques extrêmement développés, des chasseurs supersoniques, des bombardiers pouvant voler à très haute altitude, des systèmes de guidage des missiles très efficaces, etc. Une force armée équipée de ce matériel a la capacité d'effectuer des raids aussi bien sur des objectifs militaires que civils, visant soit à des destructions sélectives, soit à des destructions massives. On peut raser une ville, comme on peut détruire une maison, un objectif particulier, sans nécessairement endommager ce qui se situe dans son environnement immédiat, on peut frapper la masse humaine comme des groupes isolés, de jour comme de nuit, par tous les temps¹.

LA TERREUR INDUSTRIELLE : TECHNOLOGIE DU CRIME À DISTANCE

Ce qui définit en propre la terreur industrielle et, tout particulièrement, les bombardements aériens, est que ses exécutants et ses victimes ne sont jamais mis

en présence directe. Il arrive parfois que celui qui prend la décision de détruire un objectif donné par voie aérienne se tienne, derrière un ordinateur, à des milliers de kilomètres de sa cible². La terreur industrielle et les bombardements aériens visent parfois sciemment à frapper des civils, les habitants d'une ville, voire un groupe restreint d'individus, voire à la limite une seule personne mais il est de règle, vu les conditions même de l'exercice de cette terreur, que des civils, en proportion variable, soient les victimes collatérales d'actions visant des objectifs particuliers, militaires, cibles d'actions dites antiterroristes, etc. Le propre de la terreur industrielle est, en général, de ne pas faire dans le détail et de s'exercer au mépris de la distinction entre civils et militaires, d'inclure dans ses calculs l'extermination de personnes nullement concernées par l'opération en cours – ceux, celles que les journaux vont appeler couramment les victimes des «bavures» ou «les innocents». Et, bien sûr, cette terreur industrielle est, de par l'ampleur des moyens qu'elle requiert, le fait des États.

L'ÉTAT «CIVILISÉ» ET L'ÉCONOMIE MODERNE DU CRIME «SANS NOM»

Les conditions de l'exercice de la terreur industrielle font qu'il est difficile d'en cerner et nommer la dimension criminelle. Ses acteurs sont nombreux et disposés tout au long d'une chaîne très étirée, sa mise en œuvre repose sur une division du travail très complexe – sur le modèle des procédures industrielles modernes. Il devient difficile, du coup, de désigner celui qui, en propre, s'est rendu coupable du crime. C'est toujours un crime d'équipe dont on s'épuiserait à remonter la chaîne jusqu'au premier maillon. C'est donc, par excellence, dans nos sociétés, le crime sans nom. Il est exceptionnel que ceux qui s'en rendent coupables soient jugés, et impensables qu'ils le soient aussi longtemps que la puissance qui les a ordonnés ne s'est pas effondrée, n'a pas été vaincue par d'autres puissances au point de devoir rendre des comptes devant un tribunal des peuples, une juridiction internationale.

D'autre part, l'éloignement entre les différents protagonistes de l'appareil militaire, mais aussi politique et industriel, de cette forme de terreur exercée sur des populations et ceux/celles qui en sont victimes a pour effet de brouiller la perception du crime. Selon une économie traditionnelle, immémoriale, de la criminalité, le crime suppose la mise en présence du criminel et de sa victime, aussi variable cette condition soit-elle. Ici, le crime s'efface devant des abstractions : «opérations», «riposte», «neutralisation», etc. Le «narratif» imposé par le maître des airs, qui est aussi le maître des récits fait le reste : le crime de masse est banalisé par un récit euphémisé,



Immeubles résidentiels détruits au cours de la première semaine de bombardements intensifs par l'aviation israélienne. © Al Araby, CC BY-SA 3.0.



aseptisé, celui des opérations chirurgicales et des nettoyages rendus indispensables par l'obstination agressive et barbare de l'ennemi. Et plus les actions de terreur industrielle se répètent, plus elles deviennent, pour le public global et en particulier occidental, les éléments d'une routine circulant sur la bande passante de l'actualité et qui ne méritent pas qu'on s'y arrête.

Du point de vue de sa perception par les opinions du Nord global, des pays les plus riches, de l'Occident blanc, les fauteurs de la terreur industrielle sont, avant tout et sauf exception (les Russes) des semblables, des civilisés, culturellement proches, de la même façon que la terreur industrielle est totalement solidaire avec ce qui, pour ces opinions, définit la modernité: la rationalité instrumentale, le progrès scientifique et technique, l'innovation permanente en matière d'appareillage technologique, la recherche de l'efficacité maximale...

Il est, de ce fait, d'autant plus difficile de les imaginer dans la peau du criminel superlatif, celui qui se rend coupable de crime contre l'humanité, de génocide. La terreur industrielle qui enfouit ses victimes sous des tonnes de béton, souffle des immeubles entiers, celle dont l'urbicide est, si l'on peut dire, le sport favori, dépasse dans ses formes et dans ses effets l'imagination du public du Nord global qui, dans son immense majorité, n'a ni l'expérience ni l'intuition de ce que peut être, pour le sujet humain qui y est exposé, un bombardement aérien. C'est la raison pour laquelle les États qui pratiquent la terreur industrielle sont rarement perçus par cette opinion comme des États *terroristes*. Mais ce qui est en cause ici est, avant tout, de deux ordres: d'une part l'hégémonie narrative exercée par ceux-là même qui ont partie liée avec la terreur industrielle, voire qui en sont les inspireurs; et, de l'autre, la difficulté qu'éprouvent le public global et l'opinion occidentale en particulier à opérer une saisie intellectuelle objectivante de cette administration de la mort en masse à des populations, civiles dans la grande majorité des cas. C'est ici notre enveloppement dans les formes de la vie moderne les plus développées et notre accoutumance à la vie administrée qui nous empêchent de nommer le crime et d'en prendre la pleine mesure.

LA TERREUR ARTISANALE, OU L'INSOUTENABLE PROXIMITÉ DU CRIME

La terreur artisanale, elle, s'exerce, si l'on peut dire, à échelle humaine. Elle demeure inscrite dans la tradition des formes traditionnelles de la violence. Si elle inspire spontanément l'horreur à des sujets hautement pacifiés ou «dévotés» comme le sont les gens du Nord global (ce qui concerne, en premier lieu, les relations sociales, la civilisation des mœurs), c'est qu'elle rompt le pacte implicite selon lequel, dans nos sociétés, les conflits ne se règlent pas à coups de couteau ou de fusil, où l'exercice de la justice repousse la vindicte, où la violence, repoussée sur les bords de l'existence commune, se trouve résolument affectée d'un signe négatif. Ce qui sidère les opinions occidentales, blanches, démocratiques dans les usages de la terreur artisanale, c'est l'hyperviolence qu'exerce un corps sur un autre corps, directement, le versement du sang, la rage du combattant ou de l'exterminateur, ce qui est d'emblée perçu comme son ensauvagement – il tue «comme une bête». Son engagement affectif dans le meurtre tétanise ceux qui en sont les spectateurs proches ou lointains, mais la médiation des moyens de communication contemporains fait que le lointain devient instantanément le proche.

Le pourvoyeur de terreur artisanale est d'emblée perçu par les opinions démocratiques blanches comme un barbare dans la mesure où il opère ce qui leur apparaît comme une monstrueuse régression dans cet état dont nous sommes extraits pour devenir les civilisés que nous sommes. L'allergie au versement du sang est, notamment, la chose la mieux partagée selon les sensibilités immunitaires constitutives du plus intime de nos identités.

Tout ceci a pour effet que l'*illusion fondatrice* (mais qui est aussi un mensonge soigneusement entretenu) de notre perception des formes de terreur contemporaines repose sur la plus fallacieuse des évidences: les terreurs artisanales seraient *pires*, notoirement *pires*, que les terreurs industrielles. Elles ne sont *pires*, en vérité, qu'au sens où elles affectent notre sensibilité sur un mode plus intense, plus... terrifiant, précisément – pour des raisons culturelles dont la généalogie est aisée à établir. Mais si l'on quitte un instant le point de vue du récepteur pour se déplacer vers celui du «perpétrateur», la question est évidemment de savoir en quoi l'exterminateur au couteau ou à l'arme légère, qui ne

tue qu'autant que ses forces physiques et l'absence d'opposition le lui permettent, serait *pire* que celui qui, aux commandes de son chasseur supersonique, largue un missile voué à pulvériser un immeuble entier. La réponse se lit du côté des chiffres: la terreur industrielle extermine, sème la dévastation et le chaos dans des proportions infiniment plus grandes que la terreur artisanale. Il est donc urgent que nous procédions, sur ces questions, à une radicale réforme de notre entendement. Celle-ci est, on l'aura compris, commandée par la plus brûlante des actualités.

TERREUR DES MOTS, TERREUR DE LA PENSÉE

Je me cantonne ici volontairement dans ces généralités parce qu'il se trouve qu'à ce jour, en France, il est devenu risqué, périlleux, de tenir un discours de vérité à propos de ces questions et en rapport avec cette brûlante actualité. La police de la pensée est en plein essor, la chasse aux sorcières est lancée. Un mot de trop ou de côté et vous voilà avec une incrimination pour «apologie du terrorisme» aux fesses, à l'instigation de rien moins que le ministre de l'Intérieur... On aura du moins compris ceci, au fil de cette horrible séquence: terrorisme, à tous égards, c'est aujourd'hui un mot de la police, la police de la pensée, la police tout court. Le seul mot qui vaille, comme mot de la politique, pour réfléchir vraiment à ces questions, c'est terreur. Qu'est-ce que la terreur, sous quelles conditions et dans quelles formes s'exerce-t-elle dans le monde d'aujourd'hui, à quel régime d'Histoire se rattache-t-elle, dans notre présent?

Plus les conditions présentes sont éprouvantes, plus la nuée de la propagande et du bourrage de crâne s'étend en nappes toujours plus épaisses, et plus est requis cet effort de pensée qui nous permet, seul, de garder prise sur le réel. Mais pour cela, il nous faut bannir les mots corrompus de la police générale de la langue et de la pensée – terrorisme au premier chef, en ce moment. Mais dire cela, peut-être est-ce déjà un délit, selon le Fouché (duc d'Otrante) du moment? □

* Article paru le 18 octobre 2023 sur le site de l'association «Ici et ailleurs».

1. On se rappellera ici que Nagasaki fut la seconde ville sur laquelle fut larguée une bombe nucléaire en raison d'aléas météorologiques – le ciel était couvert sur la ville qui était le premier choix des militaires américains (Kokura).

2. Sur ce point, le film d'Éléonore Weber: Il n'y aura plus de nuit (2020) est un document irremplaçable.

Multipolarité impérialiste, blocs militaires et autoritarisme, campisme

PAR BERNARD DREANO*

Quand on tente une description « géopolitique » du monde, on a souvent tendance à comparer la situation actuelle avec celles de configurations antérieures. Beaucoup rapprochent en effet les tensions entre les principales puissances d'aujourd'hui avec les rivalités inter-impérialistes qui ont précédé la Première Guerre mondiale (et qui l'ont provoqué). D'autres imaginent un retour à la guerre froide (1945-1991), au monde tripolaire, quand, en plus de la division Est-Ouest, émergeait un tiers-monde plus ou moins anticolonial et plus ou moins non aligné. Aujourd'hui ne parle-t-on pas de « Sud global » ?

La planète a connu plusieurs types de mondialisations, au moins depuis le dix-huitième siècle. La globalisation capitaliste néolibérale actuelle en place depuis la fin des années 1970, est beaucoup plus prégnante et générale que les précédentes. Elle est bien décrite par ce qu'Immanuel Wallerstein a appelé le « système monde », dans lequel tout le monde est plongé et auquel tout le monde contribue quelles que soient les différences des systèmes politiques et les concurrences des entités économiques transnationales.

DES CONCEPTS DU PASSÉ

Bien entendu on peut retrouver, dans la configuration actuelle, quelques caractéristiques qui font penser aux configurations passées, un impérialisme dominant (américain, avec ses alliés « occidentaux » plus ou moins vassaux) mais déclinant, une Chine montante, des puissances capitalistes qui passent de la compétition à la confrontation. Le vocabulaire de l'époque de la guerre froide est abondamment remis au goût du jour : affrontement entre les « démocraties » (hier le « monde libre »), et les « totalitarismes », aspiration au « non-alignement » et on

dit aujourd'hui à la « multipolarité », affrontement d'un « Sud global » (anticolonial ?) avec un Occident global (néocolonial ?), etc.

Ces concepts, plus ou moins sortis de leurs contextes historiques, sont mis à profit par divers opérateurs d'aujourd'hui dans leurs discours et propagandes. De quelles « valeurs démocratiques » parlent ces gouvernements occidentaux adeptes des indignations à géométries variables et des connivences avec des dictateurs. De quelle « multipolarité » parlent les puissances autoritaires et impérialistes montantes, car, s'il est légitime de récuser une gestion univoque du monde, la multipolarité telle que revendiquée par ces puissances est surtout « un mantra de l'autoritarisme » comme l'a bien analysé la féministe marxiste indienne Kavina Krisna.

UNE SITUATION MONDIALE INÉDITE

Nous vivons une révolution technologique fondamentale (informatique, biologique, etc.), cela modifie beaucoup de choses, y compris dans les mécanismes de reproduction de l'hégémonie capitaliste, mais de telles mutations ne sont pas nouvelles, nous en sommes à la troisième révolution industrielle (après

celle de la machine à vapeur et celle de l'électricité) au travers desquelles le capitalisme s'est renforcé... Nous vivons aussi une crise du capitalisme financier, que les instances « régulatrices » du capitalisme s'efforcent de maîtriser, mais qui va sans aucun doute provoquer de nouvelles fièvres, après le spasme de 2008. Cela non plus n'est pas nouveau, mais d'aucun s'inquiètent à juste titre des phénomènes de crises politiques qu'elle entraîne, dont la montée assez généralisée des extrêmes droites, qui font penser aux années 1930.

Mais plusieurs éléments sont sans précédent.

Le mouvement moderne pour l'émancipation des femmes et l'égalité de genre (et la liberté des orientations sexuelles qui est concomitante) est né il y a plus d'un siècle, mais depuis une génération il raisonne dans le monde entier. Or le féminisme provoque une véritable révolution anthropologique qui ébranle toutes les sociétés.

La crise écologique, c'est-à-dire la combinaison du changement climatique, de l'effondrement de la



biodiversité et des empoisonnements du fait des pollutions, atteint un niveau gravissime et met en cause les paradigmes du « progrès ». En principe le capitalisme est capable de s'y adapter, en pratique, toutes choses égales par ailleurs, il n'aura pas le temps compte tenu de la croissance exponentielle des nuisances : catastrophes naturelles dont la montée du niveau de la mer, famines, migrations forcées, qui vont entraîner, entraînent déjà, des conflits et tensions plus ou moins violentes (le Département de la défense américain considère depuis 2007 que là est le risque d'insécurité majeur pour les États-Unis).

Tout ce qui précède, avec l'addition des crises économiques et politiques « traditionnelles » et de questions existentielles de genre d'une part, de survie de la planète d'autre part, explique que nous sommes entrés dans un « âge de l'angoisse », où la peur devient, ou deviendra, un facteur politique majeur. Une peur qui percute les projets de société optimistes, celui des progressistes socialistes et défenseurs des communs, celui des libéraux capitalistes et promoteurs du libéralisme économique. Cela favorise, partout dans le monde, ce que Jean-François Bayard et d'autres appellent la « Révolution conservatrice », de manières différentes selon les latitudes et les climats, de Trump à Poutine, Zemmour, Bolsonaro ou Modi, avec ses formes religieuses radicales (pas seulement musulmanes), ses démagogues populistes, ses constantes racistes et xénophobes, et le plus souvent antiféministes, anti-LGBT et anti-écologistes. Pour des gens qui se réclament d'une manière ou d'une autre des aspirations socialistes, les principes de l'internationalisme demeurent, leur mise en pratique se fait dans le contexte actuel qui n'est ni celui des années 1913-14 (qui furent d'ailleurs celle de leur mise en échec) ni dans celui des années 1960-1970. Ni dans un « défaitisme révolutionnaire » anti-impérialiste abstrait, ni dans un « campisme » consistant à s'opposer à un seul « ennemi principal » ou à trouver des vertus à des impérialismes mineurs parce qu'opposés à ce méchant principal (et américain).

Pour des gens qui considèrent la paix comme un objectif, les principes de

la paix ne se limitent pas à la « non-guerre » entre États. La définition de la « sécurité humaine » donnée en 1994 dans le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) implique que que la paix véritable signifie la sécurité des individus (physique, sociale, politique, culturelle, sanitaire, etc.).

Toute la difficulté est de faire vivre ces principes, de définir des objectifs politiques et sociaux pour les concrétiser dans la réalité locale ou générale. Par exemple en Europe, dans la situation qui est la nôtre, celle de la guerre en Ukraine, de la tendance généralisée à la remilitarisation, des insécurités diverses, et dans le contexte global brièvement décrit ci-dessus.

Et par exemple à propos des institutions chargée de la « sécurité ».

L'OTAN, MYTHES ET RÉALITÉS

Il a été envisagé, après la Deuxième Guerre mondiale, en Europe et dans le monde, de mettre en place des institutions censées garantir la paix et la sécurité, à commencer bien entendu par l'ONU. La guerre froide a grippé ou détourné ces institutions, par exemple, dans le cas européen, le Conseil de l'Europe qui a été pendant toute la période une assemblée ayant pour fonction de s'opposer au bloc soviétique, mais qui a tout de même été le garant de la Convention européenne des droits humains (un texte remis en cause aujourd'hui par l'extrême droite et une partie de la droite). Après la fin de la guerre froide, le Conseil de l'Europe s'est progressivement élargi jusqu'à la Russie et à l'Azerbaïdjan, mais il n'a pas servi à grand-chose, et la nouvelle Organisation pour la sécurité et le coopération en Europe (OSCE), chargée comme son nom l'indique de gérer les conflits, a été largement paralysée et dépourvue de moyens.

Par contre, l'OTAN a prospéré.

Rappelons que l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique nord) est la branche opérationnelle de l'Alliance atlantique, organisation politico-militaire créée en 1949, compétente « dans la zone l'Atlantique nord » (concrètement incluant au départ l'Algérie française et la Méditerranée jusqu'en Turquie), implicitement constituée contre le bloc soviétique. Le Pacte de Varsovie sera lui constitué par l'URSS et les démocraties populaires d'Europe centrale en 1956 après l'adhésion

de l'Allemagne de l'Ouest à l'OTAN. En 1965, De Gaulle n'a pas « quitté l'OTAN » puisqu'il n'a pas quitté l'Alliance atlantique, il a quitté son Commandement intégré (installé à Paris et Versailles, celui-ci a dû déménager à Bruxelles), et expulsé les dizaines de milliers de soldats américains et canadiens stationnés en France. Après la chute du bloc soviétique, les gouvernements des États membres du Pacte de Varsovie (Russie comprise) ont décidé de dissoudre ce Pacte, puis ont tous (Russie comprise) décidé de conclure des « Partenariats pour la paix » avec l'OTAN. Ces partenariats serviront pour la plupart d'entre eux d'antichambres aux adhésions à l'OTAN, adhésion refusée néanmoins à l'Ukraine et à la Géorgie (par l'Allemagne et la France en 2008), un temps envisagée pour la Russie, idée vite abandonnée tant du côté américain que russe. La seule promesse faite explicitement par les principaux États membres de l'OTAN à Gorbatchev était qu'il n'y aurait pas de déploiement de troupes de l'OTAN dans l'est de l'Allemagne (même si l'Allemagne réunifiée serait bien dans l'OTAN). À l'époque, les Américains s'interrogeait sur l'avenir de l'OTAN – d'où des conversations avec les soviétiques sur son possible non-élargissement, tandis que des Européens, surtout Margaret Thatcher, étaient farouchement favorables à la persistance de l'OTAN pour garder l'Allemagne sous contrôle !

Pendant toute la période de la guerre froide, l'OTAN s'est contentée de mener des *war games* (la « guerre imaginaire » dira la Britannique Mary Kaldor), dont les Français se retiraient quand le jeu impliquait un recours au nucléaire... L'OTAN n'intervenait jamais alors qu'il y avait un peu partout des guerres où des pays de l'OTAN était engagés. C'est la guerre en Bosnie-Herzégovine qui a légitimé le « nouvel » OTAN, puisque la première opération armée de toute son histoire y a eu lieu à l'été 1995. Ensuite, l'OTAN est intervenue massivement en tant que telle dans la guerre du Kosovo (1999), non sans problèmes puisque des divergences tactiques majeures sont apparues alors en son sein...

ET ENSUITE, QU'EST-CE QUE L'OTAN AUJOURD'HUI ?

Une Alliance ? Oui mais totalement dissymétrique. Les Américains ont vu un intérêt dans l'utilisation de l'OTAN



Soldat allemand à Hohenfels (Allemagne) © U.S. Department of Defense, domaine public.

en ex-Yougoslavie parce que c'était une manifestation, symbolique et concrète de leur prééminence sur les Européens. Ce sont les Américains qui décident ou non s'il faut avoir recours à l'OTAN et comment. Tous les postes militaires clés sont réservés à des Américains, le poste civil de secrétaire général étant laissé à une personnalité potiche généralement d'un petit pays. Lors de la «réintégration» de la France en 2009, le Commandement intégré a été divisé en deux, un ACO (Commandement opération) toujours dirigé par un Américain et qui commande, et un ACT (Commandement transformation), implicitement réservé à un Français et qui transforme... on ne sait pas trop quoi. Les Américains se concertent souvent avec les Britanniques, parfois les Canadiens, parfois écoutent les doléances des Français ou des Allemands, et décident. Pendant la plus longue opération militaire jamais organisée par l'Alliance – qui a décidé que l'Atlantique Nord s'était étendu, puisque c'était en Afghanistan de 2001 à 2021 –, les décisions étaient prises par les Américains seuls (opération *Enduring Freedom*), l'OTAN étant subordonnée; les Français, en désaccord avec la ligne américaine, se sont

discrètement retirés en 2014, sans débat, et d'ailleurs il n'y a jamais eu de débat sérieux (en tout cas public) sur cette campagne pendant vingt ans dans les instances de l'OTAN, Conseil de l'Atlantique Nord, réunion des ministres des affaires étrangères et Assemblée parlementaire de l'OTAN, ces instances se félicitant par contre du «*grand succès de l'interopérabilité des forces engagées*», malgré l'immense défaite subie contre les Talibans!

Lors de la première phase de la guerre froide, les États-Unis avaient initié un système d'alliances similaires à l'OTAN, le CENTO au Moyen-Orient, l'OTASE en Asie-Pacifique complété par des traités bilatéraux avec le Japon (AMPO) et la Corée du Sud. Les organisations collectives ont disparu, le modèle des traités bilatéraux c'est imposé et l'OTAN y joue un rôle comme «agence».

L'OTAN est en effet une agence. D'une part l'OTAN crée des normes en matière d'armements et de procédures. Ces normes s'imposent aux armées des pays membres, mais aussi à bien d'autres armées considérées comme «amies officielles» ou pas, comme la Suède, la Finlande (bien avant qu'elles aient manifesté leur volonté de rejoindre l'organisation),

la Suisse, l'Autriche, Israël, le Maroc, l'Égypte, les pétromonarchies arabes, le Pakistan, l'Australie, la Nouvelle Zélande, Taiwan, la Corée du Sud, le Japon... D'autre part cette agence à l'énorme avantage de favoriser l'achat d'armes américaines, même si c'est au détriment des industries françaises ou éventuellement allemandes, espagnoles, coréennes... L'agence OTAN peut intervenir comme prestataire de service, dans des opérations civilo-militaires comme la sécurité au Kosovo, la répression de la piraterie dans l'océan Indien et fournir moult rapports dans l'air du temps comme sur la lutte contre le réchauffement climatique et même le «verdissement» des armées (en théorie du moins...). Par rapport à l'Ukraine par exemple, l'Alliance atlantique n'a jamais rien décidé, mais l'agence OTAN facilite la logistique pour l'application des décisions prises par les États.

Enfin l'OTAN est perçue comme une «police d'assurance» par de nombreux États membres et souvent aussi par une majorité des opinions





Hélicoptère CH-53D Sea Stallion du Corps des Marines des États en Afghanistan. © U.S. Department of Defense, domaine public.

publiques de ces pays. À tort ou à raison, ils y voient une protection, contre une attaque d'ampleur – menace perçue comme venant de Russie en Europe centrale ou en Scandinavie, grâce au supposé – et très aléatoire – « parapluie nucléaire américain » et/ou à l'article 5 de la Charte de l'Atlantique qui indique qu'une attaque contre un membre sera considérée comme une attaque contre tous les autres. Cet OTAN sous contrôle américain est aussi perçu comme un moyen, pour de nombreux pays membres, de ne pas être trop dépendant des « cadors » européens, Français, Britanniques, Allemands – qui n'ont pas laissé que de bons souvenirs, ou d'être protégé contre des voisins (par exemple pour le Monténégro, des Serbes...), quoique dans les contentieux entre États membres, l'OTAN n'est pas forcément considérée comme arbitre (les Grecs reprochent à l'OTAN de privilégier la Turquie). Enfin cette « assurance otanienne » a permis à de nombreux pays de diminuer, jusqu'en 2022, leurs budgets militaires, très en deçà de la préconisation OTAN de 2 % du budget de chaque pays.

QUELLE SÉCURITÉ, QUELS DÉBATS ?

Dans le monde actuel, confronté aux défis classiques et nouveaux que nous avons décrits, certains États tentent de transformer des alliances plus ou moins bilatérales et conjoncturelles en « blocs », mais la réalité du système monde est beaucoup plus fluide

que celle du XX^e siècle. Les BRICS par exemple (Brésil, Russie, Inde, Chine Afrique du Sud – élargi en 2023 à l'Iran, l'Arabie saoudite, les Émirats, l'Argentine, l'Égypte, l'Éthiopie), se voulaient « anti-hégémoniques » et envisageaient de contester l'hégémonie du dollar dans les transactions internationales, mais ils ne constituent en rien une alliance, encore moins un bloc. L'organisation eurasiatique du traité de Shanghai, OTS, cherche à créer une coopération économique – de facto sous domination chinoise – mais est loin d'un espace intégré. La petite alliance militaire OTSC imaginé par les Russes comme pendant à l'OTAN, est décrédibilisée par l'issue de la guerre du Karabakh puisque incapable de défendre l'Arménie, pays membre... Le « camp occidental libéral » paraît plus unifié et solide en apparence, mais il est lui aussi menacé par ses contradictions, et notamment par les illibéraux d'extrême droite européens et américains. De plus en plus chaque acteur joue sa propre partition dans ce monde incertain et disloqué...

L'OTAN, issue de la période précédente, construite et toujours fonctionnant selon les désirs et les doctrines américaines, n'est pas un instrument de sécurité collective. Pourtant les slogans anti-OTAN ne font actuellement pas recette, et servent généralement de cache-misère à ceux qui les brandissent. En incriminant l'OTAN, y compris par rapport à des zones d'opérations où l'OTAN en tant que telle n'est jamais intervenue

(Syrie-Irak, Afrique, etc.) on exonère les États et on se dispense généralement de débattre de ce qu'ils font – que ce soit avec (Afghanistan, Libye...) ou sans (Sahel, Syrie, Irak, Yémen...) drapeau de l'OTAN. Qui a demandé des comptes dans chacun des pays concernés sur l'action des Français, des Britanniques, des Allemands, des Polonais, des Néerlandais, des Ukrainiens, etc. ? Qui, quand l'OTAN est impliquée, a interpellé ses représentants à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ? Depuis des décennies on a invoqué (en France) la nécessité d'une défense européenne autonome, ou d'un pilier européen de l'OTAN... sans que cela ait de conséquences. En attendant, il y a effectivement militarisation de l'Union européenne – avec l'OTAN, et dont on ne débat guère.

Les gauches en Europe, et singulièrement en France, refusent l'obstacle, ne parviennent pas à discuter sérieusement des questions de sécurité et de leurs dimensions militaires, et restent trop cantonnées à des slogans qui font référence aux situations du passé. Alors que des guerres font rage, et avec l'intensité que l'on sait en Ukraine, et vont sans aucun doute se multiplier, il est urgent de dépasser les slogans, de s'informer, de discuter et de proposer des solutions pour la France, l'Europe, le monde. □

* Bernard Dreano est membre du CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale) et de l'AEC (Assemblée européenne des citoyens HCA-France).

Soudan, le nœud coulant

PAR LUIZA TOSCANI

La guerre entre les Forces armées soudanaises (FAS) dirigées par Abdel Fattah al-Burhan, à la tête du Conseil de souveraineté de transition, mis en place suite au coup d'État du 25 octobre 2021, et les Forces de soutien rapide (FSR), de Mohamed Daglo dit « Hemedti », ex numéro 2 du même Conseil, commencée en avril dernier, n'a connu aucun répit. Le bilan humanitaire de ce conflit à l'écart duquel se sont tenues les populations, est catastrophique.

Début octobre, on évaluait les morts à 9000¹ et les blessés à 16000. Il faut prendre les chiffres, en constante évolution par ailleurs, avec précaution. Les chiffres donnés par l'ONU sont en général ceux du ministère de la Santé soudanais qui recense les morts comptabilisés par les hôpitaux et sont donc inférieurs aux chiffres susmentionnés. On estime que sur les 45 millions d'habitants que compte le Soudan, plus de 7 millions sont déplacés, dont 4,3 millions dans la foulée du conflit. Le pays accueillait par ailleurs au moment du déclenchement de la guerre 1 million de déplacés venant du Soudan du Sud, de l'Érythrée, de la République Centrafricaine (RCA) ou de la Syrie.

À la date du 9 octobre, 1 105 791 personnes avaient fui le pays, dont une majorité au Tchad², mais également au Soudan du Sud, en Égypte, en Éthiopie, en RCA ou en Libye, dont 67 % de Soudanais selon l'Organisation Internationale des Migrations.

Les victimes jamais comptabilisées de ce conflit sont les femmes violées en masse, kidnappées ou disparues.

Les prisons et les centres de détention secrets comptent les détenus par milliers. Beaucoup d'écoles ne fonctionnent plus, des dizaines d'entre elles servant d'abris pour les déplacés. 19 millions d'enfants sont déscolarisés³. Des dizaines d'hôpitaux ont été bombardés et bien des structures de santé ne fonctionnent plus que par le volontariat de civils, mais il manque de l'eau potable, des médicaments et du

personnel qualifié. Or, des épidémies mortelles⁴ de choléra, de dengue et de malaria se propagent, ainsi que la rougeole infantile.

Ajoutons que dans ce pays, où les régions de l'est sont épargnées par le conflit, l'économie et l'agriculture ont été sinistrées : ces six mois ont vu des épisodes de sécheresse, puis d'inondations, qui ont conduit les agences humanitaires à parler de risque de famine pour la moitié des habitants du pays.⁵ Il faut y ajouter les Soudanais morts de faim, en raison du siège militaire de localités.

Les récentes inondations dans l'État du Nil font courir un risque sanitaire aux populations, puisque les eaux charrient le mercure utilisé pour l'extraction de l'or⁶.

VERS UNE PARTITION DE FAIT ?

À la mi-septembre, l'émissaire spécial de l'ONU pour le Soudan, Volker Perthes, a démissionné, en alertant sur un risque de « guerre civile ». Si cette démission n'est pas une grande perte, l'émissaire ayant concentré ses efforts dans la tenue de négociations incluant les forces contre-révolutionnaires et négligeant les Comités de résistance⁷ qui refusaient la négociation avec les forces issues du coup d'État de 2021, ses mises en garde reflètent un aveuglement total. La « guerre civile » n'est pas un « risque » mais une réalité. Dans l'ouest du pays, au Darfour où se concentrent les FSR, les massacres des populations non arabes, notamment les Masalit, ont commencé dès juin

dernier⁸. Et l'appel à la mobilisation des FSR a rencontré un écho positif chez des tribus arabes. Quand on sait que les FSR sont les héritières des milices *janjawid* qui ont à leur actif un nettoyage ethnique qui a fait 300 000 morts (là aussi on ne compte pas les viols) et deux millions de déplacés au Darfour depuis 2003, il ne s'agit pas d'une hypothèse. En 2010, la Cour pénale internationale avait lancé un mandat d'arrêt contre Omar el-Béchir, alors président du Soudan, incluant des accusations de génocide⁹.

L'évolution du conflit redessine la carte des forces en présence qui pourrait laisser présager une partition du pays : Khartoum, la capitale, est l'objet de combats quotidiens après : les FSR qui ne disposent pas d'aviation, ont réussi à conquérir plusieurs zones et la capitale subit les bombardements des FAS. À l'ouest du Soudan, les FSR sont hégémoniques sur des bases ethniques. L'est du pays est contrôlé par les FAS. Au sud, les forces de Mouvement populaire pour la libération du Soudan (MPLS) ont profité du conflit pour lancer des offensives depuis l'été dans le Kordofan du Sud et le Nil Bleu. Si ces deux dernières régions connaissent à leur tour de graves problèmes sociaux (absence de scolarité, de santé et hausse des prix) depuis l'entrée en guerre du MPLS contre les FAS, ce troisième acteur n'a qu'un rôle marginal par rapport aux deux autres.



En effet, la guerre al-Burhan/Hemedti n'est pas seulement locale: elle se serait déjà terminée faute de munitions ou d'armes. Le premier est soutenu par l'Égypte, le Qatar, la Turquie et le second, par les forces du maréchal Haftar (est libyen) et les Émirats arabes unis. La guerre s'est internationalisée, les milices Wagner ayant toujours soutenu Hemedti, tandis qu'en riposte, Volodymyr Zelensky, le président ukrainien, a rencontré le 23 septembre dernier Abdel Fattah al-Burhan en Irlande, confirmant implicitement les rumeurs d'attaques, filmées sur les réseaux sociaux, par des drones ukrainiens FPV (pilotage en immersion par caméra embarquée) contre les FSR. Sergueï Lavrov avait rencontré al-Burhan et Hemedti le 9 février dernier. Le Soudan est, après l'Algérie, le second importateur d'armes russes en Afrique et il est question de concrétiser enfin l'établissement d'une base navale russe sur la mer Rouge à Port Soudan. La Russie n'a pas intérêt non plus à trop soutenir l'un plutôt que l'autre, mais plutôt à garder de bonnes relations avec les deux, pour préserver, quel que soit le vainqueur, son accès aux zones d'exploitation aurifère dans le pays.

Ainsi le conflit va s'éterniser, ou conduire à une partition est-ouest, achevant l'épuration ethnique à l'ouest.

DES POPULATIONS OUBLIÉES

Dans tous les cas, si aucune solution politique n'est envisageable, les interventions humanitaires sont à leur tour bloquées par les combats, ou inexistantes. Ainsi, aucun moment, il n'y a eu de pont aérien ou d'évacuation

envisagée, ni même discutée pour exfiltrer des populations comme cela a pu être le cas pour des Irakiens en 2015¹⁰... ou des Afghans en 2021¹¹, même si ces dernières initiatives furent sélectives et limitées.

Fuir dans les pays limitrophes ne constitue pas une solution: dans les camps du Tchad vivent près d'un demi-million de personnes avec des difficultés d'accès à l'eau, à la nourriture et aux soins médicaux. Ils manifestent pour leurs droits, comme à Iridimi, le 30 septembre, pour obtenir de la nourriture non périmée¹². L'Égypte a posé des limites: seules les femmes et les filles, et les hommes de moins de 16 ans et de plus de 50 ans peuvent entrer, mais munis de passeports en cours de validité. Les autres hommes doivent demander des visas et se heurtent à beaucoup de refus. L'Éthiopie exige des visas d'entrée pour les ressortissants de l'Union Africaine. Seul le Soudan du Sud n'exige ni visa ni ressources, mais il n'y a guère d'assistance au point de passage et la région est elle-même l'objet de combats. Reste la fuite avec des passeurs. Lors des inondations à Derna en Libye, on a recensé 155 Soudanais morts¹³, sans parler des disparus.

Sans oublier l'hospitalité «à la française»: la France a fermé dès le mois d'avril sa représentation diplomatique au Soudan, ce qui oblige ceux qui le peuvent à se rendre dans les pays limitrophes, comme l'Éthiopie qui exige un visa d'entrée. L'ambassade de France à Khartoum, avant de fermer, a détruit tous les passeports de SoudanaisEs en quête de visa, par une décision qu'elle juge «inévitabile», enfermant celles et ceux

qui avaient voulu fuir un pays en guerre. Les États-Unis auraient fait de même¹⁴, et bien des ambassades européennes ou autres n'ont pas répondu aux détenteurs/rices de passeports. Une réfugiée soudanaise en France avait demandé la réunification familiale à laquelle elle pouvait prétendre pour ses deux filles mineures. Ces dernières étaient bloquées au Soudan suite à la destruction de leurs passeports par la France et leur mère n'est pas parvenue à ce que les autorités françaises leur délivrent un laissez-passer¹⁵, bien qu'elles soient soutenues par plusieurs associations, au terme d'un marathon juridique qui s'est achevé en juillet dernier. □

1) Sudan Situation Update: October 2023 | Ethnic Strife Amid Escalating Power Struggles (acleddata.com).

2) Selon le décompte actualisé du Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU: situation Soudan (unhcr.org).

3) Dabanga Radio TV Online (dabangasudan.org).

4) WHO scales up Sudan aid after cholera outbreak - Dabanga Radio TV Online (dabangasudan.org).

5) Les difficultés de financement du Programme alimentaire mondial pourraient pousser «24 millions de personnes» au bord de la famine (lemonde.fr).

6) Dabanga Radio TV Online (dabangasudan.org).

7) «Pendant la guerre actuelle, il y a beaucoup moins d'espace possible pour les comités de résistance par rapport à avant», L'Anticapitaliste.

8) Conflit au Soudan: «La catastrophe est peut être d'une plus grande ampleur» dans la région d'el-Geneina (rfi.fr).

9) Al Bashir | International Criminal Court (icc-cpi.int).

10) o6_Fiche_IRAK_-_dihad-FR_cle851713.pdf (diplomatie.gouv.fr).

11) Afghanistan - Accueil en France des personnes évacuées d'Afghanistan (vols d'évacuation des 21, 22 et 23.08.2021) - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr).

12) alarakoba.net.

13) skynewsarabia.com

14) U.S. Diplomats in Sudan Shredded Passports, Stranding Sudanese - The New York Times.

15) Référés-liberté contre le refus de délivrer des laissez-passer à des mineures soudanaises empêchées de rejoindre leur mère réfugiée en France, GISTI.



Manifestation de femmes de Kadugli exigeant l'arrêt de la guerre, le 30 juillet 2023. Source: Radio Dabanga.

« Nous, les travailleurs de l'automobile, nous savons mieux qu'eux »

PAR SHAWN FAIN

Visant pour la première fois depuis des décennies les trois constructeurs historiques en même temps, la grève de l'automobile aux États-Unis a commencé le 15 septembre 2023. Conduite selon un développement organisé par le syndicat des travailleurs de l'automobile, l'UAW, elle s'étend en date du 20 octobre à plus de 30 000 ouvrières et ouvriers¹.

L'UAW définit cette grève comme une grève « stand up », littéralement une grève debout. C'est une référence aux grandes grèves des années 1930 et notamment celle qui dura 44 jours dans l'usine General Motors de Flint dans le Michigan. Ce fut une grève « sit in » sur le tas pendant laquelle les ouvriers occupèrent leur usine. L'UAW signifie ainsi que la grève d'aujourd'hui renoue avec les traditions des grandes luttes des travailleurs de l'automobile aux États-Unis et tourne le dos aux compromissions dans lesquelles les directions précédentes du syndicat avaient sombré.

La nouvelle direction de l'UAW présidée par Shawn Fein, élue par un vote direct des syndiqués, est en place depuis seulement mars 2023. Depuis le début de la grève automobile, le président de l'UAW fait un point hebdomadaire sur l'avancée dans la satisfaction des revendications, les positions patronales et la situation du mouvement en cours. Ces interventions, diffusées en direct sur Facebook live, sont suivies par plusieurs dizaines de milliers de salariéEs, y compris dans les usines où elles sont regardées sur les téléphones.

L'intervention de Shawn Fein du vendredi 6 octobre a eu lieu après deux semaines de grève et rappelle les principales revendications de la grève avec la présentation sur chacun des points de ce qui a été obtenu et de ce qui reste à gagner.

Depuis, les trois constructeurs automobiles, les Big Three, sont demeurés intransigeants. Le 13 octobre, Shawn

Fain, loin de se satisfaire des avancées déjà obtenues a appelé une « nouvelle phase de la lutte, passant de la défensive à l'offensive ».

Texte intégral de l'intervention du 6 octobre du président de l'UAW Shawn Fein telle qu'elle est publiée sur le site de l'UAW.

Bonjour la famille UAW, Cela vient d'arriver. Quelques instants avant cette intervention sur Facebook, nous avons réalisé une avancée majeure qui a non seulement changé radicalement le cours des négociations, mais qui va changer l'avenir de notre syndicat et celui de notre industrie.

Nous étions sur le point de fermer l'usine la plus profitable de General Motors, à Arlington, au Texas. GM savait que ses membres étaient prêts à entrer en grève immédiatement. Cette simple menace a apporté une victoire. GM a maintenant accepté par écrit de placer la fabrication des batteries électriques sous notre accord-cadre national.

Cela fait des mois qu'on nous dit que c'est impossible. On nous a raconté que l'avenir des véhicules électriques devait être une course vers le bas dans les conditions de travail et les salaires. C'était du bluff.

Ce que cela signifie pour les syndiquéEs ne doit être sous-estimé. Leur plan était de supprimer les usines de moteurs et de boîtes de vitesse pour les remplacer par des emplois à bas salaires. Dans les usines de batteries, nous avons un plan différent. Et notre plan est gagnant chez GM. Et nous nous attendons à ce qu'il gagne également chez Ford et Stellantis.

Aujourd'hui, nous allons donc faire le point sur l'état des négociations. Les choses avancent vite. Il est difficile de proposer une mise au point qui ne soit pas obsolète dès le moment où elle est faite. Voici donc les points saillants de la situation au moment où je vous parle. GM avait pris du retard. Aujourd'hui, sous la menace d'attaque majeure au plan financier pour eux, ils ont devancé le peloton des autres constructeurs en termes de transition juste. Et voici la conclusion: notre grève fonctionne. Mais nous ne sommes pas encore arrivés au bout.

Tout ce que nous avons fait jusqu'à présent a un seul objectif: gagner un contrat record à la mesure des bénéfiques records des Big Three et des sacrifices historiques que nos syndiqués ont consentis pour générer ces bénéfiques. Nous avons exprimé très publiquement nos revendications, nos attentes et nos priorités.

Tout le monde sait que nous nous battons pour la justice économique, pour une transition juste vers le véhicule électrique, pour le COLA (l'indexation des salaires sur les prix), pour des augmentations de salaire significatives, pour la sécurité des retraites, pour mettre fin aux niveaux de salaires, pour parvenir à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et bien plus encore. J'aurais aimé être ici pour annoncer un accord de principe avec une ou plusieurs de ces entreprises. Mais je tiens à être très clair: nous faisons des progrès significatifs.



En seulement trois semaines, nous avons fait progresser ces entreprises plus loin que quiconque ne l'aurait cru possible. Voyons où les choses avaient commencé et où nous en sommes aujourd'hui.

LES SALAIRES

La première proposition salariale reçue de la part des entreprises a été celle de Ford, une augmentation de 9 %. Aujourd'hui, après trois semaines de grève, la même entreprise propose 23 %. C'est deux fois et demie plus élevé qu'au début, même si ce n'est pas encore le montant de nos revendications. GM et Stellantis sont derrière Ford, à 20 %. Nous pensons qu'ils peuvent rattraper leur retard et même plus.

L'INDEXATION DES SALAIRES SUR LES PRIX

Nous entendons depuis des années que le COLA appartiendrait au passé, que nous ne pouvons pas revenir à cette formule d'ajustement au coût de la vie qui nous protégeait contre les ravages de l'inflation. Soudain, trois semaines après le début de notre grève Stand Up, deux des trois grands constructeurs automobiles se sont engagés à revenir à la formule du COLA de 2007. Ford et Stellantis ont convenu de réintégrer le COLA, GM n'est pas loin derrière. Nous les y amènerons.

LES INTÉRIMAIRES

Parlons des intérimaires qui ont été maltraités et exploités par les Big Three depuis bien trop longtemps. Cette partie de la main-d'œuvre était autrefois un petit groupe, utilisé uniquement pour des remplacements de courtes périodes. Aujourd'hui, ils constituent une section entière de notre syndicat, avec peu de droits, des salaires bas et un avenir incertain. En trois semaines, nous avons obtenu des augmentations pour les intérimaires à 20 \$ de l'heure chez GM et Stellantis, et

à 21 \$ de l'heure chez Ford. Les trois ont certes pris des engagements concernant la conversion des intérimaires en permanents mais il reste encore du travail à faire, tant sur les salaires que sur les modalités des conversions. Nous faisons néanmoins de grands progrès qui finiront par changer la vie de milliers de nos membres.

LA PROGRESSION SELON LES NIVEAUX DE SALAIRES

Un autre domaine de progrès sérieux est la progression selon les niveaux de salaires. Au début de ces négociations, il fallait 8 ans aux travailleurs pour atteindre le taux le plus élevé. Il est inacceptable de mettre près d'une décennie pour atteindre ce niveau. Depuis la Grande récession de 2009, la longueur de ce délai a réduit la qualité de vie de dizaines de milliers de membres de l'UAW. Nous avons réduit ce délai à trois ans chez Ford, tandis que GM et Stellantis sont toujours en retard, avec un délai à quatre ans.

Nous devons continuer à pousser, mais cela signifie que tous les intérimaires passeront, à la fin de leur contrat, dans un délai de 4 ans, du statut de citoyen de seconde zone à celui de citoyen de plein droit. C'est un point important.

LE PARTAGE DES PROFITS

Les trois sociétés voulaient que nous acceptions des concessions sur la participation aux bénéfices. Nous avons dit « non » à cet enfer ! Non seulement nous avons repoussé la formule de participation aux bénéfices de Ford, mais nous avons également apporté des améliorations. Nous avons également réussi à repousser les exigences formulées en ce domaine par GM et Stellantis.

LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

Il y a deux semaines, nous avons laissé Ford à l'extérieur de l'extension de la grève parce qu'elle avait accepté certaines

propositions essentielles en matière de sécurité de l'emploi, comme le droit de grève en cas de fermeture d'usines, ce que notre syndicat n'avait jusqu'à présent jamais obtenu. La semaine dernière, à la dernière minute, Stellantis a accepté le droit de respecter les piquets de grève, sans appel à des « jaunes », et a pris d'autres mesures importantes en matière de sécurité de l'emploi. Aujourd'hui, grâce à notre pouvoir, GM a accepté de jeter les bases d'une transition juste.

LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS

Pour les métiers qualifiés, les Big Three voulaient donner peu ou rien du tout. Nous nous battons pour une allocation d'outils de 2 \$ de l'heure. Désormais, grâce à notre stratégie Stand Up Strike, Ford a cédé à une allocation d'outils de 1,50 \$. Stellantis a cédé à 1 \$ de l'heure. Mais GM refuse toujours de bouger.

LA SÉCURITÉ DE LA RETRAITE

Enfin, nous luttons toujours avec acharnement pour obtenir la sécurité de la retraite, tant pour les embauches d'avant 2007 que celles d'après 2007. Pour les membres qui ont une pension, nous savons que vous êtes restés trop longtemps sans augmentation, et nous nous efforçons à ce que cela change. Pour les membres qui n'ont jamais reçu ni pension ni de soins de santé après la retraite, nous nous battons comme des diables pour une véritable sécurité de la retraite. Mais les entreprises se battent elles aussi comme des diables pour que notre retraite reste incertaine et précaire. En tant que personnes qui donnent leur vie pour ces entreprises, nous n'aurions jamais dû perdre ces droits. Cette grève vise à réparer les fautes du passé et à obtenir justice pour tous nos membres.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Je souhaite également souligner un changement majeur par rapport au passé dans ce cycle de négociations. Pour la première fois, nous sommes sur la bonne voie pour régler toutes les questions soulevées par nos différentes commissions. Cela couvre tous les domaines de la réglementation du travail, à la discipline et aux horaires. Cela comprend les revendications et les propositions que nos membres préparent, et dont nous débattons lors de notre convention d'avant les négociations.

Dans le passé, de nombreux problèmes étaient ignorés. Cette fois-ci, toutes les questions sont sérieusement abordées et nous avons fait beaucoup de progrès dans



Mardi 26 septembre 2023, à Belleville, dans le Michigan. © The White House, domaine public.

ces domaines. Nous faisons les choses différemment et nous obtenons des résultats. C'est donc là où nous en sommes par rapport à certaines de nos principales priorités de négociation. Voici l'essentiel : nous gagnons. Nous progressons. Nous allons dans la bonne direction. Ce qui a fait bouger les choses, c'est notre volonté d'agir, d'être flexible, d'être agressif quand il le faut et d'être stratégique. Tout au long de cette grève, j'ai été réconforté de voir nos membres parler et débattre de notre stratégie. Nous réfléchissons ensemble à la question centrale du mouvement syndical : comment les travailleurs construisent-ils le rapport de forces dont nous avons besoin pour gagner ce que nous méritons ?

ALORS PARLONS STRATÉGIE

Je veux être clair sur une chose : notre objectif tout au long de ce processus a toujours été de gagner un contrat record. Notre mission en tant que dirigeants élus est de nous battre comme des diables pour obtenir le meilleur accord possible. Nous ne faisons pas grève pour le plaisir. Nous savons ce que c'est que de tenir un piquet de grève à 3 heures du matin. Nous savons ce que c'est que de ne pas savoir quand on recevra un vrai salaire. Les PDG tentent de banaliser notre grève. Ils disent que ce n'est que de la comédie. Et oui, nous sommes forts et fiers de notre combat. Nous voulons que le public comprenne notre combat et se rallie à nous, comme le montrent nos sondages après sondage.

Mais il ne s'agit pas de comédie. C'est une question de rapport de forces, la force que nous avons en tant que classe ouvrière. Nous avons montré aux Big Three que nous n'avions pas peur de l'utiliser. Et nous avons montré aux Big Three que nous étions prêts à signer un contrat de haut niveau dès lors qu'ils y seront prêts. La comédie n'amène pas les entreprises à accepter des augmentations de salaire à deux chiffres.

La comédie ne permet pas de gagner le droit de grève contre les fermetures d'usines.

La comédie ne gagne pas sur l'indexation des salaires sur les prix.

La comédie n'a pas pour conséquence que la fabrication des batteries GM relève de notre accord national.

Ce sont les grèves – et la menace de grèves de la part d'un syndicat unifié – qui font obtenir les résultats espérés. Notre objectif ici n'est pas seulement de taper du poing sur la table et de

montrer à la direction à quel point nous sommes en colère. Nous sommes en colère. Et nos membres sont en colère. Et ils ont des raisons de l'être. Nous l'avons clairement fait savoir à ces entreprises lors des négociations.

Et cette colère a fait bouger jusqu'à un certain point ces entreprises. Mais notre objectif n'est pas seulement de nous mettre en colère et de tout arrêter. Notre objectif est, en déjouant leurs manœuvres, de gagner contre les grandes firmes aux États-Unis.

Je me souviens des paroles du révérend Martin Luther King Jr., réfléchissant sur l'UAW d'une génération précédente. Le Dr King déclarait : « *Le pouvoir est la capacité d'atteindre un objectif, le pouvoir est la capacité d'influer sur le changement et nous avons besoin de pouvoir.* »

Qu'est-ce que le pouvoir ? Walter Reuther a dit un jour que « *le pouvoir est la capacité d'un syndicat comme l'UAW à faire dire oui à l'entreprise la plus puissante du monde – General Motors – quand elle veut dire non.* »

C'est le pouvoir. Je vais vous le dire clairement : les milliardaires et les dirigeants des entreprises pensent que nous, les travailleurEs de l'automobile, sommes stupides. Ils pensent que nous comprenons seulement les ordres d'un contrôleur qui nous crie dessus.

Ils me regardent et me voient comme un plouc de l'Indiana. Ils vous regardent et vous voient comme des gens qu'ils n'inviteraient jamais à dîner, à monter sur leur yacht ou à voler dans leur jet privé. Ils pensent savoir. Mais nous, les travailleurEs de l'automobile, nous savons mieux. Nous sommes peut-être grossiers, mais nous sommes des stratèges.

Nous pouvons être excités, mais nous sommes disciplinés.

Nous sommes peut-être tapageurs, mais nous sommes organisés.

Il ne s'agit pas simplement de sortir le bazooka. Nous avons été très prudents quant à la manière dont nous avons intensifié cette grève. Nous avons conçu cette stratégie pour accroître la pression sur les entreprises – non pas pour leur nuire en soi, mais pour les faire *bouger*. Pour leur faire dire *oui* quand ils voulaient dire *non*.

Aujourd'hui en est un parfait exemple. Nous connaissons leurs points faibles. Nous savons d'où viennent leur argent. Nous connaissons les usines qu'ils ne veulent vraiment pas voir touchées par la grève. Et ils savent qu'il nous reste encore des cartes à jouer. Nous ne laisserons pas une de ces trois entreprises

prendre du retard et attendre les changements de la part des autres.

Nous ne les laisserons pas rester les bras croisés et nous rabaisser pendant que les autres progressent. Nous attendons des résultats dans chaque entreprise. Nous avons été très clairs sur les raisons de déclencher une grève et de l'éviter.

Il y a deux semaines, Ford a accepté certaines propositions essentielles en matière de sécurité de l'emploi, nous montrant ainsi qu'il était prêt à négocier. La semaine dernière, Stellantis a fait de même.

Cette semaine, GM a fait quelque chose qui était impensable jusqu'à aujourd'hui : ils ont accepté de placer l'avenir de cette industrie dans le cadre d'un accord national. Cette victoire est le résultat direct de la force de nos membres.

C'est votre volonté de vous lever lorsqu'on vous appelle. C'est votre engagement à gagner ce qui vous est dû.

Les entreprises le voient. Le monde le voit. Aujourd'hui, j'étais prêt à appeler l'une des usines les plus grandes et les plus importantes de GM à la grève. C'est cette menace qui a amené GM à la table des négociations.

Les Big Three savent que nous ne plaisantons pas. Ils savent que s'ils veulent éviter de nouvelles grèves, ils devront bouger.

J'ai entendu des membres vouloir frapper un grand coup. Mettre en grève toutes les usines de camions. Frapper les Big Three là où ça fait mal. Il y a un moment et un lieu pour cela. Et croyez-moi : si les Big Three ne continuent pas à progresser, ce moment viendra bientôt.

Nous n'allons pas attendre éternellement. Nous ne sommes pas là pour commencer un combat, nous sommes là pour en terminer un.

Aux négociateurs des Big Three, nous nous reverrons à la table de négociation. Demain, nous rejoindrons notre famille syndicale en grève à Chicago pour un Stand Up Rally.

Aujourd'hui, nous avons fait dire *oui* à GM alors qu'il aurait préféré dire *non*. La suite, c'est Ford, Stellantis et trois contrats records.

Merci. □

Traduction NPA Auto Critique. Source: le site de l'UAW. 1. Lundi 23 octobre, l'UAW a appelé les syndiqués de l'usine Stellantis Shap situé à Sterling Heights dans le Michigan à se joindre à la grève « stand up » soit 6 800 travailleurs supplémentaires appelés à la grève dans l'usine la grande et plus lucrative de Stellantis aux États-Unis.

Backlash contre les femmes

Attaques contre les femmes musulmanes, backlash, traitements médiatiques sexistes des faits divers et des affaires, transmisogynie : les violences subies par les femmes, les minorités de genre et les personnes racisées se produisent dans de nombreuses sphères sociales, s'articulent les unes aux autres et nourrissent un modèle de pouvoir capitaliste, colonial et patriarcal. Le dossier propose d'explorer ces violences en multipliant les focales d'analyse et les points de vue. Il dessine ainsi un cadre général, à la fois générateur et reproducteur de violences systémiques qui peuvent être identifiées aussi bien dans les attaques contre les droits des femmes et des minorités de genre lancées par des régimes autoritaires, conservateurs, voire néo-fascistes, que dans la cristallisation de représentations sociales dominantes, confirmées et renforcées par les médias, visant à assigner la femme à un rôle subalterne. Jeunes, puissants et radicaux, les mouvements féministes constituent un rempart contre la barbarie du monde capitaliste ainsi qu'une option stratégique incontournable pour transformer la société.

DOSSIER COORDONNÉ PAR LA COMMISSION NATIONALE D'INTERVENTION FÉMINISTE, AVEC LA COLLABORATION DE LA COMMISSION NATIONALE IMMIGRATION ET ANTIRACISME ET DE LA COMMISSION LGBTI

2023 : un épiphénomène de l'islamophobie ?

PAR HAFIZA B. KREJE ET NÉVA B.

Avec sa circulaire interdisant le port de l'abaya et du qamis, le ministère de l'Éducation nationale confirme une lecture toujours plus répressive de la laïcité et vise désormais sans ambages l'islam. Si cette intensification de l'oppression des musulmanEs, qui pèse encore plus sur les femmes, ne fait désormais globalement plus de doute pour notre camp politique, sa dénonciation unitaire et unanime demeure fragile. Elle n'a pas pu être étendue au champ syndical, qui assume désormais l'enjeu des violences policières, et surtout elle ne parvient pas à aboutir à de véritables mobilisations.

En 2023, nous ne pouvons excuser la faiblesse de nos mobilisations par une « impréparation » devant les polémiques islamophobes. La circulaire imposée à la fin du mois d'août par Gabriel Attal n'est pas une surprise, et la polémique sur l'abaya enfle depuis le printemps dernier. Dans son ouvrage *Politique du voile*, Joan Scott souligne le caractère indissociable de la construction du problème du foulard islamique à l'école à la fin des années 1980 et de celle du « problème immigré » : l'école devient le théâtre du refus de l'assimilation et des crispations autour de l'intégration préconisée par les socialistes. La « question musulmane » qui émerge en France se présente alors par sous plusieurs aspects : dans son ouvrage *l'Islam imaginaire*, paru en 2007, le journaliste Thomas Deltombe met en évidence la congruence entre le débat qui porte sur l'intégrisme musulman à la suite de la

fatwa qui condamne le roman de Salman Rushdie, *les Versets sataniques*, et celui qui interroge le hijab à la lumière de la révolution nationale afghane et du port du *tchadri* imposé par les talibans au terme d'une guerre civile. Ces discussions sont contemporaines de la première « affaire du voile » en 1989.

On y retrouve les mêmes acteurs et actrices qu'en 2023. Héros tragique, le chef d'établissement prend en charge un « problème » associé à la pratique religieuse d'élèves. Isolé, il interpelle plus haut que lui : le ministre de l'Éducation, *deus ex machina* brinquebalant, doit représenter le pouvoir souverain pour le sortir d'affaire et manifester « la force » du gouvernement. En face, les opposantEs : les élèves pratiquantEs – d'abord, en 1989, les Juifs/ves qui veulent observer le *shabbat*, puis les musulmanes qui portent le *hijab* – muetTEs, et leurs familles. Un quatrième acteur, peut-être, le chœur

des mouvements antiracistes, qui tente de s'opposer et de commenter l'absurdité tragique des politiques laïques. Alternativement, un autre concert, celui des fémonationalistes qui s'opposent aux associations antiracistes en mettant en tension le sexisme avec l'antiracisme.

LE FÉMONATIONALISME LAÏQUE, TROPE CONTEMPORAIN DU COLONIALISME D'HIER : CONDAMNER LES HOMMES, ÉMANCIPER LES FEMMES ?

En 1989, le principal du collège Gabriel-Havez à Creil, Ernest Chenière, sanctionne trois adolescentes et les exclut plusieurs semaines de l'établissement : le ministre de l'Éducation, Lionel Jospin, ne corrobore pas la fermeté du principal, mais suggère un « dialogue » avec les familles, qui doit aboutir à l'acceptation du règlement. Si donc il y a « dialogue », tout compromis sera finalement rejeté. L'affaire du foulard à Creil mobilise le

camp antiraciste – avec en tête le MRAP et SOS Racisme –, qui met en évidence le caractère contradictoire d'une exclusion prononcée à l'encontre des jeunes filles *muhajiba*² pour leur permettre de mieux suivre leur scolarité.

L'affaire suscite une première tribune des fémonationalistes d'aujourd'hui, Elisabeth Badinter en tête: « Profs, ne capitulons pas! ». Dans cette tribune, les antiennes de l'islamophobie institutionnelle sont déjà présentes: on y retrouve l'association du *hijab* à la soumission, l'assignation des hommes au patriarcat, et la défense lyrique de l'universalisme français.

En 2003, le débat se construit progressivement avec les mêmes acteurs et actrices, mais il déplace l'initiative de la controverse: une grève d'enseignantEs contre le port du *hijab* d'une élève aboutit à une actualité qui positionne le champ politique. C'est ainsi que le congrès du Parti socialiste au mois de mai réclame une loi sur l'interdiction des « signes religieux ostentatoires » dans « l'espace public », et d'« *abord à l'école* » par l'intermédiaire de Laurent Fabius. En juillet, le président Jacques Chirac demande la mise en place d'une commission *ad hoc* pour statuer sur ce qui devient un débat d'actualité: en 2004, après des débats contradictoires et la constitution d'un collectif comme Ni Putes ni Soumises (NPNS), qui bâtit sa légitimité institutionnelle sur l'introjection et la diffusion des stéréotypes sexistes et racistes sur les banlieues, la loi qui interdit le port de signes religieux à l'école est promulguée. En 2009, l'interdiction du port de vêtements qui dissimuleraient le visage dans l'espace public mobilise les mêmes acteurs et actrices, sans plus passer cette fois par l'école, mais suscite encore un débat médiatique: quelques faits divers suffisent, et c'est à la suite d'un été où l'actualité a été construite autour du port du « voile intégral » que le débat émerge. Nicolas Sarkozy, alors président de la République, affirme qu'il ne s'agit « pas d'un problème religieux, [mais] de liberté et de dignité de la femme »³: la loi est votée en 2010 après une mission d'enquête comparable à la commission Stasi, et fait cette fois l'unanimité parmi les parlementaires: la France est le premier pays européen à interdire le « voile intégral ».

À la même période, l'association Ni Putes Ni Soumises, promue « ambassadrice de la laïcité » pour faire de la « pédagogie » sur le voile intégral, assume d'attribuer aux musulmans l'exercice d'une violence

« traditionnelle » à l'encontre des femmes et reproduit le discours colonial au nom des droits des « femmes de cité ». L'institution républicaine se présente donc comme la garante du féminisme, et Fadela Amara insiste même sur les insuffisances de la politique nationale à laquelle elle participe en tant que secrétaire d'État⁴. S'il n'est pas ici question d'école à proprement parler, la « pédagogie » qui doit accompagner la loi met suffisamment en avant la dépendance tenue de la loi républicaine vis-à-vis de l'institution scolaire. Dans un contexte où les concernées par cette interdiction sont des femmes racisées, la légitimation coloniale des lois islamophobes est patente. On y retrouve le geste d'une institution civilisatrice qui se propose de libérer les femmes des contraintes que leur imposent les hommes de leur culture, et ce sont les porte-parole de la libération des femmes qui pourraient le mieux porter cette émancipation au sein des institutions républicaines. Il s'agit là d'une évidente répétition des scènes de dévoilement en Algérie, et de la défense d'une colonisation civilisatrice qui devait libérer l'Afrique d'un islam rétrograde.

UNE CONTRADICTION PRATIQUE: LA LAÏCITÉ A-T-ELLE JAMAIS LIBÉRÉ LES FEMMES ?

En 2023, l'institutionnalisation de l'islamophobie se produit sans bruit à travers l'interdiction de l'*abaya* et du *qamis*: le débat aura lieu après la circulaire, sans avoir d'influence sur l'application de ce qui n'est présenté que comme une mesure administrative. Toujours gêné par la question de la prise en compte de l'identité musulmane des femmes racisées concernées, notre camp politique se mobilisera en faveur de la liberté individuelle, voire du caractère hostile aux héritages culturels des racisées de l'interdiction de l'*abaya*. Alors même que c'était au nom de la laïcité que la politique islamophobe était menée, lutter contre l'islamophobie impliquait de reprendre pour la grande majorité de notre camp, et une partie d'entre nous, la distinction abstraite entre le principe de la laïcité de 1905 et celui de la laïcité de 2004, l'une étant vertueuse quand l'autre ne le serait pas.

Du point de vue des femmes, pourtant, la laïcité de 1905 était la justification de la construction d'un champ politique exclusivement masculin, car distinct de tout ce à quoi les femmes étaient assignées (émotivité, irrationnalité, religion): en

2004, l'intégration des revendications émancipatrices féministes au discours libéral et nationaliste du néolibéralisme produisent une polarisation inverse. Pour autant, ces polarisations ne transforment pas la structure concrète du patriarcat, mais produisent seulement une autre légitimation idéologique du capitalisme et de la domination blanche. Scott dénonce: « *le discours de la laïcité qui considère que les personnes les mieux adaptées à la citoyenneté sont celles qui sont à même d'agir selon leur désir et de réaliser celui-ci; celles chez qui cette capacité est régulée ou supprimée par des interdictions culturelles étrangères sont inéligibles à cette accession. [...] Il n'y a pas de garantie d'égalité sociale – de genre ou autre – dans cette définition de la liberté. L'égalité ne renvoie qu'à la possibilité que détient chaque individu d'agir en fonction de son désir; elle ne prend pas en considération les limites psychiques, économiques ou sociales de cette action, pas plus que le fait que ce qui compte comme une action libérée se mesure dans des termes occidentaux idéalisés.* »⁵ □

1. Le terme diffusé dans les médias occidentaux est celui de tchador, mais il ne correspond pas au même vêtement. Le tchador est un vêtement qui ne couvre pas le visage, il est composé d'une pièce qui couvre les cheveux et le buste, et doit traditionnellement être tenu pour être porté. Le tchadri, quant à lui, est un vêtement qui couvre entièrement le visage, ne laissant qu'une bande ajourée au niveau des yeux pour permettre la vision de la femme qui le porte sans laisser paraître son regard.

2. Muhajiba est le terme que l'on traduit par « voilée » en français. Il n'a cependant pas en arabe un sens passif, mais actif: il désigne l'action de se voiler. La formule française, qui insiste sur la passivité, est jugée perfectible dans le champ antiraciste, sans parvenir facilement à une meilleure synthèse: ici encore, préférer l'hybridation et l'intégration d'un lexique propre évite tous les écueils d'une traduction qui est toujours imposition d'une grille d'analyse exogène. Le terme *mastoura* serait plus pertinent encore, et davantage employé par les concernées: il se traduit ainsi littéralement par « couverte », et connote la modestie et la pudeur.

3. Jérémy Robine, « La polémique sur le voile intégral et le débat sur l'identité nationale: une question géopolitique », *Hérodote*, 2010/1, n° 136, p. 42-55.

4. Les hommes arabes sont ainsi présentés comme des violeurs, et comme une menace pour les femmes, dans la continuité de l'attribution aux hommes arabes de vices sexuels, de la lascivité au XIX^e siècle à la violence au XXI^e. Sur ce sujet, voir N. Guenif-Souilamas et E. Mace, *Les Féministes et le garçon arabe*, Paris, Éditions de l'Aube, 2004.

5. Joan Scott, *La Religion de la laïcité [Sex and secularism]*, éd. Climats, [2017] 2018, p. 238 - 24. Pour Joan Scott, le « désir » et l'« émancipation » font partie d'une tradition occidentale libérale qui idéalise, au sens philosophique (c'est-à-dire au sens de Marx, « présente sous forme abstraite »), l'égalité et l'agentivité plutôt que de les représenter concrètement. L'insistance sur ces mots d'ordre situe donc le discours centré sur l'héritage culturel européen, alors qu'il se prétend antiraciste.

La politique identitaire de Giorgia Meloni, une menace pour les conquêtes du féminisme

PAR HÉLÈNE MARRA

« Je suis Giorgia, je suis une femme, je suis une mère, je suis italienne, je suis chrétienne... ». Le 19 octobre 2019, la leader de Fratelli d'Italia Giorgia Meloni prononce ces mots depuis la scène de la manifestation de centre-droit à Rome. Quelques jours plus tard, le discours est remixé, téléchargé sur les réseaux sociaux et vu des millions de fois. Giorgia Meloni, engagée dans des mouvements de jeunesse d'extrême droite dès son adolescence, ayant rejoint d'abord le « Fronte della Gioventù » puis la section jeunesse du Mouvement social italien (héritier du parti fasciste), est alors assimilée à un phénomène pop.

L'identité féminine et le rôle de mère se mêlent à l'identité judéo-chrétienne et à un concept vague d'« italianité » qui s'oppose à son contraire : l'être musulman, mais aussi l'être communiste. Giorgia Meloni récuse tout trait identitaire et culturel venant de l'islam et déplore « l'hégémonie de la gauche » qui règne selon elle en Italie. Outre la connotation raciste, ces mots sonnent comme un triste retour au passé. En s'affirmant en tant que femme, mère, italienne et croyante, Giorgia Meloni récupère les mots d'ordre fascistes *Dieu, famille, patrie*, tout en brouillant les frontières entre l'espace privé et l'espace public. Ainsi, le répertoire féministe qui permet de politiser l'intime est ici renversé et sert à renfermer la femme dans le rôle qui lui a été assigné par l'institution familiale et religieuse.

MARCHE ARRIÈRE SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES MINORITÉS DE GENRE

Si, ces dernières années, les droites extrêmes ont le vent en poupe, nous avons aussi été témoins de la grande capacité des mouvements féministes à se mobiliser, partout dans le monde, contre le sexisme, l'ordre patriarcal et capitaliste, pour la justice sociale, comme le font encore aujourd'hui les femmes iraniennes.

Les mots de Giorgia Meloni ont donc infligé une blessure sur les corps et les esprits des femmes en lutte. En effet, ils annonçaient que les attaques politiques du gouvernement se concentreraient sur les corps et les droits des femmes et des personnes LGBTI.

Cette crainte a été aussitôt confirmée. En juin 2022, Meloni a pris la parole lors d'un meeting électoral de Macarena Olona, candidate à la présidence de l'Andalousie pour Vox, l'ultra-droite espagnole. Là encore, elle a déclaré : « *Pas de lobby LGBT! Non à la violence islamiste! Non à l'immigration! Non à la grande finance internationale! Oui à la famille naturelle, non au lobby LGBT, oui à l'identité sexuelle, non à l'idéologie du genre, oui à la culture de vie, non à la culture de mort, oui aux valeurs chrétiennes universelles!* ».

Puis les mots se sont transformés en actes à travers des mesures politiques qui discriminent, méprisent et réduisent les droits civils des minorités de genre. Le ministère de l'Intérieur a contraint la municipalité de Milan à cesser de reconnaître et d'enregistrer à l'état civil les enfants de couples homoparentaux. Il ne sera donc plus possible de reconnaître les mineurEs qui sont les enfants de deux pères ayant eu recours, lorsque cela est autorisé, à la gestation pour autrui ni les mineurEs qui sont les enfants de deux mères ayant eu recours à la procréation assistée à l'étranger

– parce qu'elle n'est pas autorisée en Italie pour les couples non hétérosexuels – et qui ont accouché en Italie. Ces interdictions se heurtent à l'article 3 de la Constitution selon lequel touTEs les citoyenNEs devraient être égaux et égales devant la loi. En allant à l'encontre de ce principe, l'action du gouvernement refuse les droits fondamentaux à plus de cent cinquante mille enfants de couples homosexuels vivant en Italie.

Le droit à l'IVG est un autre thème sensible. Meloni ne parle pas ouvertement de l'abolition de la loi 194 de 1978 sur l'IVG mais plutôt de sa « meilleure application » qui, selon ses dires, devrait garantir le droit des femmes à ne pas avorter, dans une logique absurde selon laquelle le droit d'une femme à avorter pourrait nier le droit d'une autre femme à poursuivre une grossesse désirée.

La réalité est toutefois profondément différente : en Italie, l'avortement est un droit qui peut être refusé, principalement en raison du nombre très élevé de gynécologues objecteurs, ainsi que des anesthésistes, des cardiologues ou encore des infirmières.

Le cas de la région des Marches est exemplaire. Ici, la situation est rendue encore plus difficile par le refus de l'administration de Fratelli d'Italia (Frères d'Italie, le parti de Meloni) d'adopter les directives émises par le ministère de la santé le 12 août 2020 qui rendent l'avortement

pharmacologique (pilule RU486) plus accessible. Il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé: la question concerne toutes les régions où le nombre d'objecteurs a augmenté au cours de la dernière décennie, atteignant des pics de 80 à 90 % en Sicile, en Campanie et dans le Latium.

UNE POLITIQUE IDENTITAIRE QUI PUISE DANS LE FASCISME ET L'ANTI-FÉMINISME

Les discours de Meloni sur le genre ignorent les savoirs et les expériences accumulées par les mouvements féministes et LGBTI. Elle déplore le fait « *qu'aujourd'hui, les gens revendiquent le droit unilatéral de s'autoproclamer femme ou homme en dehors de toute voie, chirurgicale, pharmacologique ou même administrative* ». Elle rappelle que le masculin et le féminin sont ancrés dans les corps et affirme que tout cela se fera « *au détriment des femmes* » car, pour être une femme, « *on prétend qu'il suffit de se proclamer comme telle, alors qu'on travaille à effacer le corps, l'essence, la différence* »¹.

Pour les associations qui défendent les droits des femmes et des personnes LGBTI, ce que Meloni appelle « *proclamation* » n'est pas un acte arbitraire, mais l'affirmation de son identité de genre et la revendication du droit à s'autodéterminer et à disposer librement de son corps.

La politique identitaire de Meloni est radicalement antiféministe. Celle qui aime se définir en tant que femme et mère, revendique en même temps l'article masculin en sous-entendant qu'elle gouvernera comme un homme. Comme le souligne l'écrivaine Michela Murgia, cela ne peut que rassurer le patriarcat car, en effet, « *ce n'est pas le sexe de la personne au pouvoir qui importe, c'est le modèle de pouvoir qu'elle détient* », en l'occurrence un modèle masculiniste et chauvin².

Dans le programme melonien, la femme n'existe qu'en relation avec la famille ou la reproduction. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour remonter à la tradition fasciste, la première tradition politique italienne à s'approprier les valeurs du catholicisme et à en faire un instrument hégémonique d'identification de la nation. L'histoire du féminisme du XX^e siècle en Italie est en effet marquée par l'expérience du fascisme qui a fonctionné comme un inhibiteur des processus d'émancipation des femmes et un obstacle à la préservation de sa mémoire.

Aucune véritable conquête ne s'enregistre dans cette période, et même le vote administratif des femmes (aux élections locales), concédé en 1925, n'est finalement jamais mis en œuvre, car ces élections ont été abolies presque en même temps. Il a donc fallu attendre la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour l'obtention du vote politique. Le fascisme a été source de grandes violences pour les femmes: non seulement il les a reléguées au rôle subalterne d'éducatrices et de reproductrices, mais encore il a exigé d'elles qu'elles prennent une part active dans la construction de ce rôle.

Si ces assignations n'étaient pas nouvelles, néanmoins pendant les vingt années de fascisme, elles ont fait l'objet d'un encadrement par un système socio-politique spécifique inédit dans l'histoire de l'Italie: pour la première fois, la femme est insérée dans un projet politique. Déjà, à partir de 1921, le programme du groupe romain des « *fasci* » féminins³ établit les tâches et les devoirs de la femme en société, avec l'idée de développer au mieux ses aptitudes plutôt que d'essayer de la faire entrer dans le champ d'action de l'homme, dans lequel elle sera toujours défaillante⁴. La femme fasciste est donc une subalterne de l'homme, de son mari, de ses fils, mais aussi de la « *patrie* » tout en ayant un rôle actif dans la réalisation de la société fasciste de façon à articuler ses aspects conservateurs avec un cadre « *modernisant* ».

L'autre grand obstacle pour les féministes italiennes est constitué par la culture catholique, qui est très ancrée dans la société italienne et exerce un contrôle strict sur le corps et les activités des femmes.

L'élection de Giorgia Meloni en Italie a généré beaucoup d'inquiétudes précisément en raison de son héritage fasciste dont elle récupère, en les actualisant, les politiques « *maternistes* » ainsi que le régime de régulation hiérarchique du rôle de la femme dans la société.

À UN AN DU DÉBUT DE LA LÉGISLATURE, QUEL BILAN ?

Le gouvernement Meloni a beaucoup annoncé et très peu légiféré: seulement sept lois approuvées et 86 % de conversions de décrets-lois, presque un record⁵. Le blocus naval contre les immigrés s'est effondré en une série de règlements odieux, mais heureusement presque inapplicables. La « *révolution* » annoncée en matière de justice se réduit à un engagement solennel à lutter pour

une « *justice équitable et rapide* ». Mais le principal front sur lequel Meloni s'est battue est celui de la chasse aux pauvres: le revenu de citoyenneté a été supprimé, voire transformé en une sorte de salaire minimum au rabais, associé à une activité de formation obligatoire et ne garantissant plus la dignité de la personne.

Cela vise à rassurer les puissants, à répondre à leur demande en matière de politique fiscale et de politique du travail, tout en exerçant des représailles contre celles et ceux qui n'ont pas de pouvoir.

Les rares mesures se sont aussi abattues, sans surprise, sur les femmes: la nouvelle majorité a restreint le champ des bénéficiaires potentielles de « *L'option femme* », le système de retraite pour les travailleuses mis en place par le deuxième gouvernement Berlusconi, aux femmes licenciées ou employées par des entreprises en crise ainsi qu'aux aides-soignantes et aux travailleuses handicapées.

Il est évident que Meloni n'a rien fait sur le front de l'introduction d'un salaire minimum ni sur celui des politiques de lutte contre la précarité touchant avant tout les femmes et les personnes LGBTI qui, non seulement travaillent moins, mais sont aussi davantage au chômage. Qu'il s'agisse de droits civils, de droit du travail et ou de politiques publiques, les femmes sont le maillon faible dans la société de Meloni. L'élément central du féminisme y est totalement absent: celui qui vise à se lier à d'autres femmes pour partager et exprimer une parole collective permettant de mener des politiques d'émancipation.

Meloni au pouvoir ne remet pas en cause la structure du pouvoir patriarcal car la femme qui est au sommet de la République ne peut pas se saisir du « *bagage* » du féminisme, c'est-à-dire de la capacité des femmes à bouleverser les hiérarchies de la société. □

1. https://www.ansa.it/sito/notizie/politica/2023/03/01/meloni-llideologia-gender-andra-a-discapito-delle-donne_cfeac4a8-4bc8-4ba8-8d09-990b43bbe9ec.html

2. https://www.instagram.com/p/ChZN-hes_Bt/?utm_source=ig_embed&ig_rid=7db77adf-dfc7-40b5-82e0-58b05aee1993

3. Il s'agit d'associations formées par les femmes italiennes qui ont prouvé une certaine loyauté au fascisme, ont plus de 21 ans, et dont le rôle est d'orienter et de coordonner les activités des organisations féminines du Parti. Les plus jeunes sont réunies au sein des « *Jeunes italiennes* », ce qui leur permet d'accéder aux activités sportives et du samedi fasciste. Une autre organisation est consacrée aux femmes des zones rurales.

4. Voir Serena Mercuri, « *Sulle rappresentazioni di Benito Mussolini e del fascismo in Sibilla Aleramo* », *Laboratoire italien* [En ligne], 30 | 2023.

5. <https://openpolis.it/i-primi-100-giorni-del-governo-meloni/>

Les médias qui n'aimaient pas les femmes

PAR AURÉLIE-ANNE THOS

Depuis cinq ans et avec le mouvement MeToo, les médias ont progressivement changé leur façon d'aborder et de traiter la question des violences faites aux femmes. Ces changements sont à la fois une traduction des évolutions de la société et des avancées du mouvement féministe, mais ils sont encore limités.

Avant 2018, les journalistes usaient et abusaient des expressions minimisant et banalisant les faits : « crime passionnel », « drame conjugal », « drame familial ». Le meurtrier et sa victime s'effaçaient au profit d'une « histoire d'amour » qui aurait « mal tourné » au sein d'un « couple sans histoire »¹. Ainsi, on construisait un récit selon lequel la victime avait sa part de responsabilité (« elle voulait le quitter, il la tue ») et l'agresseur devenait une exception qui avait « craqué ».

DE « CRIME PASSIONNEL » À « FÉMINICIDE », NOUS SOMMES TOUJOURS DES FAITS DIVERS

Un des exemples les plus célèbres de ce traitement médiatique reste le cas du meurtre de Marie Trintignant il y a vingt ans par Bertrand Cantat, meurtre présenté alors comme une « dispute ayant mal tourné », une « violente querelle » ou encore un « coup de folie ». Si Marie Trintignant est qualifiée alors « d'hystérique »², Bertrand Cantat est présenté comme un homme meurtri qui est lui-même victime dans un contexte de violences réciproques. Lorsque quatre ans plus tard se pose la question de sa libération anticipée puis de son retour sur scène, il est alors décrit comme quelqu'un ayant aussi « souffert » de son acte et qui a maintenant « purgé sa peine » coupant court à toutes les volontés critiquant un retour à la vie publique.

Mais les mouvements MeToo et Balance-TonPorc vont tout changer, les voix des femmes victimes vont être si fortes que les médias vont progressivement adopter un champ lexical différent. Par exemple

le terme « féminicide » dans la presse quotidienne et nationale va passer de quatre occurrences en 2003 à 256 en 2018, puis 2151 en 2019³. De la même façon, les médias vont progressivement se libérer des formulations les plus hasardeuses qui invitaient les femmes à faire « attention le soir » ou qui les blâmaient des violences qu'elles avaient subies.

Malheureusement, ces changements notables ne permettent pas de dire que nous avons passé un cap. D'abord parce qu'il subsiste encore des expressions clichés et des stéréotypes dans les articles de presse comme dans les autres médias. Ensuite parce que le traitement des féminicides mais aussi des viols, violences conjugales et de toutes les autres violences faites aux femmes reste encore cantonné aux pages des faits divers de journaux qui semblent plus chercher le sensationnalisme et le buzz que fournir une information et des recherches approfondies sur le caractère systémique de ces violences. Le fait divers se traite toujours comme un « hasard », un manque de chance, un accident inévitable. Et tous les faits divers ne se valent pas : pour vendre et provoquer l'émotion il s'agit de traiter prioritairement les cas les plus « choquants » par exemple les viols avec violences ou arme, dans la rue, les tentatives de meurtres en public, commis par des inconnus.

Ce traitement a plusieurs effets : d'abord il provoque une vision déformée de la réalité des violences faites aux femmes puisque, pour ne citer qu'un exemple, l'immense majorité des viols sont en fait commis par un proche de la victime, en privé. Pour l'association Faire

Face, la surmédiation des violences de genre dans l'espace public a aussi des conséquences sur « le sentiment d'insécurité des femmes et sur leur mobilité » et rend aussi plus difficile pour les femmes victimes de violences conjugales de nommer ce qu'elles subissent⁴. En parallèle, les hommes violents sont toujours présentés comme des êtres à part, des monstres, des prédateurs. Souvent, ce discours sur les agresseurs va s'accompagner de précisions sur leur statut psychiatrique, leurs origines, leur identité ce qui va servir finalement un discours sécuritaire et raciste.

Or, c'est précisément l'inverse de ce que les féministes essaient d'avancer : les féminicides et l'ensemble des violences sexistes ont un sens politique dans un système d'oppression et d'exploitation des femmes.

DU « FAITS DIVERS » AUX « AFFAIRES »

Il existe bien des violences sexistes qui bénéficient d'un traitement autre que celui du « fait divers », il s'agit des « affaires ». Dans ce cas là, on parle d'agresseurs suffisamment connus pour que leur cas soit un peu « particulier » : Gérard Depardieu, Stéphane Plaza, Adrien Quatennens, Julien Bayou, Cristiano Ronaldo, Eric Zemmour, Johnny Depp, Lomopal, Luc Besson, Jean Lassalle, Roman Polanski, Russel Brand, Nicolas Bedos, Damien Abad, Gérald Darmanin, Richard Berry, PPDA, Nicolas Hulot... Dans ces cas-là, les agresseurs sont des personnalités connues, parfois appréciées assez largement, artistes, hommes politiques, animateurs télé, ils

sont populaires et ne peuvent donc pas entrer aussi facilement dans la case de l'homme « violent solitaire et fou » que nous voyons dans les faits divers. Pour se sortir de cette apparente contradiction entre le monstre et la star, il s'agit alors pour les médias de minimiser les faits, d'humaniser les agresseurs et d'attaquer celles qui les dénoncent. En bref, l'ensemble de ces éléments va participer à construire leur impunité.

Le collectif Prenons la Une a écrit en 2019 des recommandations à l'usage des journalistes pour le traitement des violences faites aux femmes⁵. À cette occasion, il dénonce notamment la minimisation des faits reprochés aux hommes violents à travers les expressions employées par les journalistes : les viols se transforment régulièrement en agressions ou abus sexuels. Pour les hommes « célèbres », en cas d'accusation, c'est l'omerta qui prévaut et les questions des interviewers se font rares. Lorsque finalement les journalistes en parlent, la situation est vite décrite comme « compliquée » : la victime avait l'air moins jeune qu'elle n'était, elle était consentante, c'était dans un autre pays, il a déjà été jugé là-bas, etc. Pour les hommes politiques, la présomption d'innocence prévaut, même lorsqu'ils ont déjà été reconnus coupables à d'autres occasions ; pour les artistes, il faut les distinguer de leurs œuvres. On les présentera comme sympathiques, on interrogera leurs proches et on fera en sorte de les dépeindre dans ce qu'ils ont d'humain.

Ainsi, les journalistes se font volontiers les rapporteurs des propos des hommes accusés sans apporter de contradictoire ou de cadrage juridique à ce que les agresseurs disent. L'affaire Stéphane Plaza, animateur télé et agent immobilier de la chaîne M6, en est un exemple. Il est accusé de violences par trois femmes. La chaîne M6 ne se désolidarise pas et publie un communiqué expliquant simplement que Stéphane Plaza conteste les faits. M6 est allée jusqu'à programmer le 10 octobre une soirée spéciale Plaza sur sa chaîne⁶.

Et puis, pour celles qui parlent, c'est aussitôt la suspicion qui s'installe. Au moment des mouvements MeToo et BalanceTonPorc, si la libération de la parole est visible et présentée de manière assez large comme une bonne chose dans un premier temps, le backlash est rapidement mis en œuvre. Il ne s'agit plus alors de



Manifestation féministe « on arrête toutes », Paris, 8 mars 2020. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.

comprendre ce grand mouvement de prise de parole mais de le questionner : est-ce que cela n'irait pas trop loin ? Les médias vont alors se concentrer sur la méthode, et les prises de parole des victimes vont devenir tout autant des « délations », les réseaux sociaux des « tribunaux médiatiques » permettant toutes les « dérives »⁷. L'absence de plainte judiciaire des victimes va être critiquée, l'idée générale étant qu'il serait facile alors de propager des fausses accusations contre des pauvres hommes innocents. C'est en partie ce que va traverser par exemple Sandrine Rousseau lors de l'affaire Julien Bayou : accusée de « vouloir sa peau » et de manœuvre politique, *Charlie Hebdo* ira jusqu'à la caricaturer en violeuse de Julien Bayou⁸.

Mais rien ne prendra l'ampleur des attaques qu'a subies Amber Heard lors de son procès contre Johnny Depp. Diffusée en direct, Amber Heard a dû témoigner des violences qu'elle a subies devant des millions de spectateurs et subir une campagne de dénigrement et de harcèlement d'une violence extrême⁹. Cela ouvre un nouveau débat sur les responsabilités des journaux, en particulier des revues en ligne qui ne modèrent pas leurs commentaires, attirant des nuées de trolls masculinistes qui attaquent les victimes. Comme le rappelle Lénaïg Bredoux sur *Mediapart*¹⁰, c'est bien pour les victimes que le témoignage est le plus dur. Les journalistes qui reçoivent puis diffusent ces témoignages n'ont-ils donc pas un devoir de protection envers les femmes qui ont accepté de parler ?

UNE LUTTE DE TOUS LES INSTANTS

Pour nous, militantes féministes révolutionnaires, il s'agit de pouvoir modifier de manière durable le traitement de ces violences. Car les propos des médias, nous l'avons vu, ne sont pas sans conséquences pour l'ensemble des femmes. Et si les médias sont le reflet de notre société, ils sont aussi les catalyseurs de discours sexistes et des stéréotypes qui ont un impact sur la manière dont ces violences sont traitées.

C'est la raison pour laquelle, en plus de veiller aux changements de pratiques chez les journalistes comme le fait le collectif Prenons la Une, nous devons aussi développer nos propres médias, journaux, podcasts, émissions, nous assurant du développement de nos analyses de ces faits de société. □

1) <http://reconnaissonslefemicide.olf.site/ce-que-nous-disent-les-medias-des-femicides/>

2) <https://www.telerama.fr/debats-reportages/l-affaire-bertrand-cantat-en-vingt-ans-de-couverture-mediatique-de-crime-passionnel-a-femicide-7016611.php>

3) <https://www.acrimed.org/Mots-mediatiques-du-drame-familial-au-femicide?recherche=f%C3%A9minicides>

4) <https://journals.openedition.org/glad/1020>

5) <https://prenonslaune.fr/2019/11/outils-pour-le-traitement-mediatique-des-violences/>

6) <https://www.madmoizelle.com/m6-refuse-de-programmer-une-soiree-en-l'honneur-de-stephane-plaza-et-provoque-lindignation-1582403>

7) <https://www.acrimed.org/BalanceTonPorc-la-liberation-de-la-parole-sous>

8) <https://www.acrimed.org/Affaire-Bayou-ou-affaire-Rousseau-Retour-sur-un>

9) <https://www.youtube.com/watch?v=iBcjMwFqcmE&t=4760s>

10) <https://www.youtube.com/watch?v=GfjQvWHihNl>

Combattre la transmisogynie

PAR HOR

Les femmes trans ne sont pas épargnées par les violences sexistes et patriarcales. Le rapport 2023 de SOS Homophobie montre ainsi que l'explosion des actes transphobes en France touche dans la majorité des cas les femmes trans¹.

Les femmes trans représentent également 95 % des personnes trans assassinées à travers le monde en 2022². Les femmes trans sont surreprésentées dans les noms cités au TDoR (Journée du Souvenir Trans, journée internationale commémorative des personnes trans décédées par meurtre ou assassinat qui a lieu tous les 20 novembre).

Celles-ci, le plus souvent racisées et travailleuses du sexe, sont beaucoup plus vulnérables, en raison d'un marché du travail discriminant et d'une politique anti-immigration. Vues comme une catégorie de personnes vulnérables, elles sont peu humanisées dans la vie courante ou dans les journaux à leur décès. Une étude américaine de 2015 avait indiqué que les femmes trans voyaient leur salaire diminuer de 31% après leur transition³. Mais ce n'est qu'une partie de ce qu'on appelle la transmisogynie, c'est-à-dire l'oppression spécifique vécue par les femmes trans, en tant que femmes, personnes trans et femmes trans.

PATHOLOGISÉES

Les personnes trans, par leur parcours de transition, remettent en question l'idéologie patriarcale qui se fonde sur un caractère prétendument naturel, immuable et inaltérable des catégories de sexe, et qui sert à justifier la domination des femmes par les hommes.

Les personnes trans et en particulier les femmes sont réprimées pour cela.

Les personnes trans sont pathologisées. Ce n'est qu'en 2019 que l'OMS a retiré la transidentité des maladies mentales. Les femmes trans, comme les personnes trans en général, doivent justifier de « ne pas être née dans le bon corps », que cela leur provoque de grandes souffrances et que la seule solution possible est la transition.

Les médecins, en particulier les psychiatres, demandent aux femmes trans de montrer qu'elles sont vraiment des femmes, leur imposent de coller aux stéréotypes de genre. Il est ainsi préférable si l'on veut transitionner d'être hétérosexuelle dans le sexe dit « d'arrivée ». Certains médecins refusaient de croire des femmes trans au sujet de leur transidentité parce qu'elles ne mettaient pas tous les jours une jupe et du maquillage. De même, pour changer de sexe à l'état civil, les personnes trans doivent passer devant un juge. Les femmes trans doivent justifier d'être des vraies femmes, sans que cela signifie réellement quoi que ce soit. Elles doivent manifester une féminité cliché qui ne soit pas jugée contraire aux mœurs hétérosexuelles et patriarcales. De plus, jusqu'en 2016, les femmes trans devaient être stérilisées pour changer de sexe. Les médecins et les juges sont les acteurs d'un gatekeeping (filtrage) normatif. Ils définissent ce que doit être une femme et obligent les femmes trans à coller à ce modèle.

Les femmes trans sont contraintes d'adopter cette rhétorique essentialiste

et de se plier à ces injonctions. Elles sont alors accusées de renforcer les stéréotypes de genre et le patriarcat alors que c'est parfois une obligation si elles veulent transitionner.

Plusieurs parallèles peuvent être tirés entre homophobie et transphobie. La transidentité, comme l'homosexualité avant elle, est avant tout vu comme une souffrance psychologique qui doit être soignée. Elle est à la fois décrite comme un effet de contagion sociale, de mode chez les jeunes qui ne sont pas vraiment trans ou homosexuelles/lesbiennes, qu'il faut alors remettre sur le droit chemin, et comme une maladie qui toucherait un nombre très restreint d'individus. De même que certains assuraient qu'il était possible de soigner l'homosexualité, il serait possible de soigner la transidentité des personnes trans et a fortiori des personnes qui ne le sont pas réellement, car c'est un effet de mode. En outre, les transitions n'aideraient en rien à soulager la dysphorie de genre des personnes trans. Ces croyances sont toujours erronées, les nombreuses expériences infructueuses des médecins peuvent en témoigner.

UN DANGER POUR LES « VRAIES FEMMES »

Les femmes trans sont présentées comme un danger, pour les autres femmes, pour les enfants, pour les hommes, pour la société entière.

Lorsque Laurel Hubbard fut la première athlète trans à participer aux

JO de 2021 à Tokyo, de nombreuses personnes expliquaient que cela était injuste, qu'elle avait un avantage naturel. Les femmes trans domineraient le sport féminin. Laurel Hubbard n'a pourtant gagné aucune médaille. De fait, aucune femme trans n'a jamais obtenu la moindre médaille aux JO. Les mêmes personnes lui ont ensuite reproché d'avoir pris la place d'une « vraie » femme.

Julien Odoul, député du Rassemblement national (RN), a écrit un communiqué de presse, expliquant que laisser des femmes trans participer aux JO de Paris ferait « reculer les progrès faits en matière de sport féminin » et a expliqué que « la Commission européenne se plie aux dérives wokistes et aux revendications transidentitaires ».

Rappelons que le sport féminin est un domaine qui n'a jamais intéressé auparavant le RN et qui subit avant tout un sous-financement par rapport au sport masculin, sans compter les nombreux cas d'agressions sexuelles dont sont victimes les sportives par leur coach masculin.

Le sport n'est qu'un exemple parmi d'autres des nombreuses paniques morales liées aux personnes trans. L'intérêt ici n'est pas le sport féminin, mais d'expliquer en quoi les femmes trans seraient une menace pour les autres, ici les femmes cis.

Ces autres ne sont pas toujours des femmes cis.

Les femmes trans pervertiraient les enfants par leur simple existence, comme les hommes homosexuels le faisaient avant elles.

Le contexte actuel s'accompagne d'une montée de la transphobie et d'une surmédiation des questions trans, principalement dans les médias conservateurs et réactionnaires. Cela participe à créer des paniques morales sur le sujet.

Dans plusieurs pays dans le monde, les droits des personnes trans sont attaqués. Ces attaques s'accompagnent plus largement d'offensives contre le droit à disposer librement de son corps, que ce soit la PMA, la contraception, l'avortement, la sexualité, les transitions. L'exemple le plus frappant à ce sujet est celui des États-Unis où plusieurs États ont

tenté, voire réussi, à interdire l'avortement et les transitions.

D'où l'importance de lutter ensemble, les droits des femmes et des personnes LGBTI avancent et surtout reculent conjointement. Ce sont bien les mêmes, qui aux États-Unis veulent restreindre l'avortement, et ont fait passer plusieurs lois transphobes. Dans cette idée de convergence, on peut citer la Tribune « Feministas por los derechos trans⁴ en Espagne ou la « Tribune Toutes des Femmes »⁵ en France qui expliquait que « le débat sur la place des femmes trans n'a pas lieu d'être ».

Avortement, PMA, Transition : mon corps, mon choix ! □

1) https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTIphobies_2023.pdf

2) <https://transrespect.org/en/tmm-update-tdor-2022/>

3) <https://www.aufeminin.com/debats-de-societes/transgenres-egalite-des-sexes-s1561015.html>

4) <https://feministasporderechostrans.wordpress.com>

5) <https://toutesdesfemmes.fr/tribune/>

Marche des fiertés en 2021. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.





Du hussard au rempart : les profs, variables d'ajustement de la politique républicaine

Manifestation du secteur de l'éducation, 9 mai 2019.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

PAR MAYA CHKAYA

Trois jours après l'attaque au couteau au lycée d'Arras qui a coûté la vie à Dominique Bernard, Macron adressait un tweet d'Union sacrée aux personnels et aux élèves : « Vendredi dernier, alors qu'il tentait de protéger ses élèves, il est tombé sous les coups du terrorisme islamiste ».

Puis : « la Nation qui doit tant à l'Éducation Nationale est là pour vous. Debout » ; et encore : « le terrorisme islamiste a frappé ce qu'il tient, à raison, pour son plus grand adversaire : notre École ».

« HUSSARDS NOIRS » D'UNE RÉPUBLIQUE GUERRIÈRE ET COLONIALE

Cette rhétorique guerrière, qui « entérine la vision des enseignantEs comme chair à canon du débat républicain » selon les mots de Johan Faerber¹, est tout d'abord dangereuse : en exhibant les profs en étendards d'une République belliqueuse, elle les désigne comme cibles. Mais elle est aussi colonialiste : elle reconduit une logique « civilisatrice » directement héritée de l'alliance entre laïcité et colonialisme réalisé par l'école de Jules Ferry. Comme ces instituteurs de la III^e République que depuis Charles Péguy on appelle les « hussards noirs de la République », tant à cause de leur habit noir faisant la nique aux prêtres de village qu'en raison du caractère missionnaire et civilisateur de la tâche qui leur était confiée d'aller répandre la bonne parole républicaine, en langue française obligatoire, aux enfants des campagnes comme à ceux des colonies, les profs de 2023 se doivent d'endosser le rôle de remparts de la République menacée.

AU SERVICE DE LA START-UP NATION

Mais ils et elles ressentent davantage le mépris du Patron dégraissant le

mammouth que la reconnaissance de la Patrie : car cette rhétorique de la République endeuillée, alors que le minimum de respect de la douleur et de l'effroi face à l'assassinat d'un prof sur son lieu de travail aurait exigé de marquer un vrai temps d'arrêt, c'est aussi celle du mépris affiché pour les personnels et les élèves. C'est ce mépris que dénoncent, ces derniers jours, les communiqués de plusieurs établissements, revendiquant le droit de retrait exercé par leurs personnels en raison des multiples incidents graves, intrusions, violences et agressions, qui émaillent leur quotidien depuis trop longtemps, et de l'absence de réponses autres que déni ou mensonges de la part des rectorats. Ainsi, les personnels du collège Jean Moulin d'Aubervilliers dénoncent la rhétorique fumeuse des hommages républicains et les réactions « indigentes et inhumaines » de l'institution face à une situation jugée catastrophique. Car l'École, variable d'ajustement de l'économie capitaliste, manque de tout : de moyens matériels, de bâtiments salubres, sécurisés mais accueillants, de personnels de santé, de gestion, d'accueil et d'accompagnement, et bien évidemment, d'enseignantEs correctement formés, bien payés et dignement traités. Les profs sont sacrifiés... sur l'autel de la « start-up Nation », véritable école de rentabilité, de concurrence généralisée et de compétition surveillée.

LES VALEURS RÉPUBLICAINES : TRIER, SURVEILLER, PUNIR

Aux demandes légitimes des personnels, le Ministre répond par un discours exclusivement sécuritaire et répressif : « À un moment la tolérance ça va ! La bienveillance ça va ! Et le pas de vague c'est fini ! » a tonné Gabriel Attal. Et d'annoncer la sécurisation des établissements à coups de portillons automatisés, la transformation des profs et personnels en flics fouillant les sacs des élèves, l'incitation au signalement des récalcitrantEs à la minute de silence. Ces enseignantEs à qui le Ministère propose de signer un « Pacte », ne seraient-ils pas finalement ses « plus grands adversaires » ?

À cette mise au pas répond celle des élèves : Attal vient d'annoncer sa volonté de « sortir des établissements scolaires les élèves radicalisés », et 183 élèves, exclus dans l'attente d'un Conseil de discipline pour avoir perturbé la minute de silence du 16 octobre, ne feront pas leur rentrée le 6 novembre.

QUI A TUÉ CHRISTINE RENON ?

Ce n'est pas une minute de silence, mais un oubli signifiant qui a enseveli le nom d'Agnès Lassalle, et plus encore celui de Christine Renon, grande oubliée des hommages. Deux femmes dont la vie sacrifiée au travail ne mérite apparemment pas le grand nom d'héroïsme, et dont la mort a été condamnée au #pasdevague. □

1) Facebook, 14 octobre.